

**STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE**  
**SRP (2011-2012)**

**République de  
Guinée**

---



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES**

---

**SECRETARIAT PERMANENT DE LA STRATEGIE  
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (SP-SRP)**

**RAPPORT DE MISE EN  
ŒUVRE POUR L'ANNEE 2011**

**Mai 2012**

## SOMMAIRE

Liste des abréviations .....	4
Résumé Exécutif .....	6
Introduction.....	12
PREMIERE PARTIE : Contexte de mise en œuvre .....	14
DEUXIEME PARTIE : Résultats obtenus en 2011.....	17
Chapitre 1 : Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines. ....	17
1.1. Réforme des Forces de défense et de sécurité .....	17
1.2. Renforcement des capacités de consolidation de la paix et de gestion des conflits ..	18
1.3. Amélioration de la gouvernance judiciaire .....	19
1.4. Amélioration de la gouvernance politique et démocratique .....	19
1.5. Lutte contre la corruption et l'impunité .....	19
1.6. Amélioration de la gouvernance administrative .....	20
1.7. Amélioration de la gouvernance locale .....	20
1.8. Amélioration de la gouvernance économique .....	21
Chapitre 2 : Accélération de la croissance économique et création d'opportunité d'emplois pour tous.....	22
2.1. Gestion macroéconomique .....	22
2.2. Appui aux secteurs porteurs de croissance .....	24
2.2.1. Secteur agricole .....	24
2.2.2. Secteur de l'élevage .....	27
2.2.3. Secteur de la pêche .....	27
2.2.4. Secteur de l'environnement.....	29
2.2.5. Mines et géologie .....	29
2.2.6. Le secteur industriel .....	30
2.3. Développement des infrastructures de base .....	31
2.3.1. Le secteur de l'électricité .....	31
2.3.2. Le secteur des Transports et des Travaux publics.....	32
2.3.3. Les Nouvelles Technologies de l'information, des télécommunications et de la Poste.....	34
2.4. La Promotion de l'emploi.....	34
Chapitre 3: Amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité .....	36
3.1. Secteur de la santé.....	36
3.1.1. Santé de la reproduction et lutte contre les maladies infantiles.....	36
3.1.2. Lutte contre le VIH/Sida .....	36
3.1.3. La lutte contre les principales maladies.....	37
3.2. Secteur de l'Education .....	38
3.3. Accès des populations urbaines et périurbaines à l'énergie .....	39
3.4. Accès des populations à l'eau potable.....	40
3.5. Amélioration de l'accès des populations à un habitat décent .....	40
3.6. Protection sociale.....	41

Chapitre 4: Situation des déclencheurs.....	42
4.1. Situation des déclencheurs du point d'achèvement .....	42
4.1.1. Mise en œuvre et suivi du DSRP .....	42
4.1.2. Stabilité macroéconomique .....	43
4.1.3. Bonne gouvernance et lutte contre la corruption .....	44
4.1.4. Amélioration de l'accès des populations à l'éducation .....	45
4.1.5. Amélioration de l'accès à la santé.....	46
TROISIEME PARTIE: Perspectives pour 2012 .....	47
1. Dans le domaine de la gouvernance et du renforcement des capacités institutionnelles et humaines .....	47
2. Dans le domaine de la croissance économique et création d'opportunité d'emplois .....	48
3. Dans le domaine de l'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité.....	48

## Liste des Tableaux

Tableau 1. Evolution des finances publiques en % du PIB.....	22
Tableau 2. Suivi des Déclencheurs de l'IPTE .....	50
Tableau 3. Matrice des résultats de mise en œuvre DSRP .....	52
Tableau 4. Synthèse de l'évolution des taux de la première CPN et de DTC 3.....	54

## Liste des Graphiques

<i>Graphique 1. Evolution des taux de croissance économique et de l'inflation de 2008 à 2011.....</i>	24
---	----

## Liste des encadrés

Encadré 1. Portefeuille des projets et programmes agricoles.....	26
--	----

## Liste des abréviations

<b>ACE</b>	Projet Câble sous-marin à fibre optique
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AFRITAC</b>	Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest
<b>ANLC</b>	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption
<b>ANPRO-CA</b>	Agence Nationale de Promotion Rurale et Conseil Agricole
<b>AIOG</b>	African Iron Or Group
<b>APIP</b>	Agence de Promotion des Investissements Privés
<b>ARV</b>	Anti-Rétroviraux
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BID</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CECOJE</b>	Centres d'écoute, de conseils et d'orientation des jeunes
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CENI</b>	Commission Electorale Nationale Indépendante
<b>CES</b>	Conseil Economique et Social
<b>CNP-RSS</b>	Comité National de Pilotage de la Réforme du Secteur de Sécurité
<b>CNT</b>	Conseil National de la Transition
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
<b>CPAR</b>	Cadre de Passation des Marchés Publics
<b>CPN</b>	Consultation Pré Natale
<b>CRD</b>	Communauté Rurale de Développement
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>CRD</b>	Commune Rurale de Développement
<b>CWE</b>	China Water & Electricity
<b>DAF</b>	Division des Affaires Financières
<b>DSRP</b>	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DTC 3</b>	Diphthéries Tétanos Coqueluche
<b>EDG</b>	Electricité de Guinée
<b>ELEP</b>	Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté
<b>FEC</b>	Facilité Elargie de Crédit
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FSD</b>	Force de Sécurité de Défense
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FONIJ</b>	Fonds national pour l'insertion des jeunes
<b>FRPC</b>	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GUI-COPRESS</b>	Guinéenne de Construction et de Prestation de Services
<b>GNF</b>	Nouveau Franc Guinéen
<b>GIZ</b>	Coopération Internationale Allemande
<b>GUIAB</b>	Guinéenne de la Large Bande
<b>HC-REMA</b>	Haut-Commissariat de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration
<b>HIMO</b>	haute intensité de main d'œuvre
<b>HT</b>	Haute Tension
<b>IADM</b>	Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale
<b>IPPTE</b>	Initiative Pays Pauvre Très Endettés

<b>ITIE</b>	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
<b>MSEGUI</b>	Modèle de Simulation de l'Economie Guinéenne
<b>LMD</b>	Licence Master Doctorat
<b>MT</b>	Moyenne Tension
<b>MIC</b>	Marché Interbancaire des Changes
<b>MW</b>	Méga Watt
<b>OFID</b>	Fonds du Développement Agricole de l'OPEP
<b>OMD</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PACV</b>	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PAMS</b>	Modèle de Simulation d'Analyse de la Pauvreté
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PPGF</b>	Projet de pisciculture en Guinée Forestière
<b>PERD</b>	Projet d'Electrification Rurale Décentralisée
<b>PEV</b>	Programme Elargi de Vaccination
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNAEPA</b>	Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement
<b>PNLAT</b>	Programme National de Lutte Antituberculeux
<b>PNIA</b>	Plan National d'Investissement Agricole
<b>PREMA</b>	Programme de Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration
<b>PPTE</b>	Pays Pauvres Très Endettés
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PTME</b>	Prévention de la Transmission Mère Enfant
<b>SIMFER</b>	Société Internationale de Mines de Fer
<b>SNDS</b>	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
<b>VIH/SIDA</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
<b>SMIG</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
<b>SOGUIPAMI</b>	Société Guinéenne du patrimoine minier
<b>SP-SRP</b>	Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Internationale pour le Développement des Etats Unies d'Amérique
<b>USD</b>	Dollar américain

## Résumé Exécutif

En raison d'une grave instabilité institutionnelle et politique, d'un déficit démocratique et d'une situation économique, particulièrement difficile, qui a engendré de graves tensions sociales, le DSRP (2007-2010) n'a pas été correctement mis en œuvre. Les rapports d'étape 2007 et 2008 ont, cependant, été élaborés pour faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre. Leur conclusion a été qu'il n'y a pas eu de progrès dans la lutte contre la pauvreté, l'incidence de celle-ci étant de l'ordre de 58% en 2010 contre 49,2% en 2002. Cette situation est due à des facteurs endogènes et exogènes (le lourd héritage laissé par la transition, la faible capacité des institutions, la crise de la dette dans les pays développés et l'instabilité sous régionale).

L'objectif du Gouvernement est la réduction sensible du taux de pauvreté de 58% en 2010 à 56% en 2012 à travers la mise en œuvre satisfaisante du DSRP (2011-2012) qui s'articule autour de trois axes :

- ✓ Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;
- ✓ Accélération de la croissance et création d'opportunités d'emplois pour tous ;
- ✓ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base.

Ce présent rapport de mise en œuvre examine les résultats obtenus au cours de l'année 2011 et dégage les perspectives pour 2012.

### **I. Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines**

Dans ce cadre, les réalisations ont porté sur :

- ✓ la réforme des forces de défense et de sécurité, Ces réformes qui doivent être poursuivies et soutenues ont eu un impact positif sur l'économie nationale : les dépenses militaires sont passées respectivement de 16,8% du budget en 2010 à 15,4% en 2011 et de 4,8% du PIB à 4,7% au cours de la même période,
- ✓ le statut particulier de la douane a été adopté ;
- ✓ l'adoption d'un plan prioritaire de consolidation de la paix ;
- ✓ l'organisation des Etats Généraux de la Justice dont les préoccupations principales portent sur l'indépendance de la justice et l'adoption du statut particulier des magistrats. Un comité de pilotage de la réforme de la justice a été créé en novembre 2011 par un décret présidentiel;
- ✓ l'élaboration et la publication des rapports d'activité de l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption pour les années 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 sont disponibles sur les sites web du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, de l'Institut National Statistique (INS) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- ✓ la réalisation des audits trimestriels des marchés publics de plus 100 millions de GNF seront publiés avant le 30 mai 2011 dans le Journal Officiel de la République ;
- ✓ la création du Haut-Commissariat de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration ainsi que la mise en place du Comité national de pilotage de l'assainissement des fichiers administratifs et financiers.

## **II. Accélération de la croissance et création d'opportunités d'emplois pour tous**

La croissance économique a connu une forte amélioration en passant de 1,9% en 2010 à 4% en 2011. Ce résultat est imputable à l'efficacité des mesures de politiques économiques et financières ainsi qu'à la bonne performance des secteurs porteurs de croissance dont : l'agriculture, les mines, l'élevage et la pêche.

En matière de finances publiques, les efforts ont porté principalement sur l'exécution du budget conformément aux priorités du DSRP et au programme de référence élaboré avec le FMI, l'exécution des dépenses sur la base des crédits, la suppression des opérations extrabudgétaires, le respect du principe de l'unicité de caisse et la rationalisation des missions à l'extérieur et des évacuations sanitaires.

Ces mesures ont permis de réduire de façon sensible le déficit budgétaire hors dons qui est passé de 14,3% en 2010 à 3,9% en 2011.

Dans le domaine monétaire, les actions menées ont porté sur l'augmentation du taux des réserves obligatoires, le relèvement du taux directeur, la relance du marché interbancaire des changes (MIC). Cette dernière mesure a permis l'allocation de presque 170 millions de dollars aux banques primaires dans le cadre du financement des importations des biens et services. Le déplafonnement des montants des dépôts sur les comptes et la réglementation de l'activité des bureaux de change et des établissements de transfert d'argent s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des performances monétaires.

Par ailleurs, l'appui budgétaire de nos partenaires ainsi que la reprise du FRPC ont fortement atténué le poids de la dette et les effets de la crise mondiale sur notre économie.

C'est le lieu de mentionner que le budget a été élaboré sur la base des priorités contenues dans le DSRP. Cette articulation entre le DSRP et le BND est observable à travers l'exécution du budget qui se fait de façon plus orthodoxe contrairement aux années précédentes.

Ce phénomène est perceptible à travers le volume des investissements consentis en faveur des secteurs prioritaires (santé et l'éducation) et porteurs de croissance économiques (agriculture, élevage, pêche, mines, etc.).

Dans le secteur de l'agriculture, ce sont 205 milliards GNF, soit 28,8 millions USD qui ont été investis au cours de la campagne agricole 2011-2012 pour l'achat et la distribution de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires, d'équipements agricoles et pour la relance de l'action cotonnière. Par ailleurs, l'appui du Gouvernement a porté sur la mise en valeur de 100 000 ha de terre, en vue d'atteindre une production supplémentaire de 100 000 tonnes de riz net afin de réduire les importations de cette céréale dont le niveau actuel excède les 300 000 tonnes. Le plan d'action de la campagne agricole a permis au Gouvernement de mettre à la disposition des paysans 20 000 tonnes d'engrais, 1 500 tonnes de semences améliorées de riz, 235 000 litres d'herbicides et 120 000 litres d'insecticides et 150 tracteurs. Ainsi, selon les résultats du bilan de la campagne agricole 2011-

2012, la production de riz par exemple se chiffrerait à 1 664 400 tonnes de paddy, soit 1 132 000 tonnes de net après transformation.

La part de l'agriculture dans le BND est passée de 2% en 2009 à 20% en 2011.

Dans le domaine de l'Élevage, on retiendra un financement de 11 millions USD par la BAD pour l'acquisition d'équipements dans le cadre de l'appui au Projet régional de gestion du petit ruminant en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de la pêche et de l'aquaculture, le Gouvernement a renforcé la surveillance des zones de pêche ; acquis quatre (4) camions frigorifiques pour un coût global de 1,28 milliards GNF, soit environ 180 000 USD et accordé une subvention de 2,5 milliards GNF, soit 350 000 USD environ pour l'importation du poisson afin d'aider les populations pauvres. Ces interventions du Gouvernement ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants dans les deux secteurs (le taux de croissance du secteur de la pêche est de 3,9% et celui de l'élevage 4,5%).

L'année 2011 a été une année de transition au niveau du secteur minier avec l'intégration de la vision du nouveau Gouvernement dans la stratégie de développement minier à travers le nouveau code minier qui met l'accent sur les éléments suivants :

- ✓ La bonne gouvernance,
- ✓ La transparence dans la gestion des titres miniers,
- ✓ La création des emplois,
- ✓ Le développement communautaire,
- ✓ La protection de l'environnement,
- ✓ L'accroissement des revenus de l'État,
- ✓ La garantie des investissements en Guinée.

A ce titre, le Gouvernement a signé les accords suivants :

- ✓ L'Accord Transactionnel avec le Rio Tinto définissant un nouveau calendrier de réalisation du projet d'exploitation des gisements de fer du Simandou Sud et la construction du Transguinéen,
- ✓ Le Protocole d'Accord avec la société BAOBAB pour les études et le développement des infrastructures minières,
- ✓ L'Accord Cadre avec l'Emirat d'Abu-Dhabi (Emirats Arabes Unis) pour un partenariat dans le développement minier et des infrastructures minières,
- ✓ L'Accord avec AIOG (African Iron Or Group) pour le développement et la réalisation du Transguinéen.

Par ailleurs, le Gouvernement en concertation avec tous les acteurs du secteur a engagé la révision du Code Pétrolier et de ses textes d'application, créé la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI), finalisé le protocole d'accord avec la Société GEOX International sur l'étude de l'évaluation du potentiel pétrolier Off-shore guinéen et lancé les travaux de forage du puits SABOU de la société pétrolière Hyperdynamics Corporation.

Ainsi, l'objectif de taux de croissance du secteur est passé de 1,8% en 2010 à 4,3% en 2011.



En termes de perspectives, des actions seront menées dans le cadre réglementaire et institutionnel et dans le cadre du développement minier pour permettre à tous les acteurs évoluant dans ce secteur de se consacrer au développement.

Dans le domaine de l'Industrie, le Gouvernement a décidé le retour dans le portefeuille de l'Etat de 19 unités industrielles privatisées et en arrêt. Dans le souci d'améliorer le climat des affaires, une table ronde portant sur le partenariat public-privé a été organisée. On note aussi l'élaboration en cours de finalisation de la lettre de politique de promotion du secteur privé et la révision du Code des investissements, pour mieux saisir les opportunités de l'environnement des affaires.

Dans le domaine de l'électricité, le Gouvernement a engagé un vaste programme d'études, d'équipement, de réhabilitation et de réalisation d'ouvrages. Les actions menées ont porté sur la mise en état des groupes de Tombo III, et Tombo V ; ce qui a permis d'obtenir une production additionnelle d'environ 40 MW en 2011, la poursuite de la remise en état du groupe G3 de la Centrale hydro-électrique des grandes chutes; la remise en état de la ligne 110 KV de Donkéa-Grandes chutes, le lancement des travaux de réhabilitation des réseaux de Conakry et la poursuite de la réhabilitation des réseaux électriques des quatre (4) capitales régionales et le lancement des travaux d'ouverture de l'accès au site du barrage hydroélectrique de Kaléta sur le fleuve Konkouré.

Dans le domaine des transports et travaux publics, il faut citer la création de la Société Nationale des Chemins de Fer de Guinée et la mise en exploitation du train Conakry Express ; la finalisation de l'étude du projet de construction de la ligne de chemin de fer Conakry-Kankan-Kérouané devant intégrer l'axe République du Mali et du Burkina Faso ; le démarrage des travaux d'extension du Terminal à conteneurs en partenariat avec le Groupe Bolloré ; le renforcement de la sécurité maritime ; et la construction du siège de la Société Navale Guinéenne. Dans le même cadre, le Gouvernement a investi environ 90,3 milliards GNF pour le bitumage des tronçons de Matoto-ENTA et d'ENTA-DABOMPA, la construction de l'échangeur du 8 Novembre et le lancement des travaux de bitumage du tronçon ENTA-Sonfonia.

S'agissant du secteur de l'environnement, il est en train de mettre en œuvre un projet de normes nationales environnementales et a obtenu une station de réception et de traitement des images satellitaires en vue du suivi des paramètres environnementaux. A cela il faut ajouter la fourniture de 350.000 plants forestiers par 32 pépinières privées et communautaires, la réalisation de 6 plans de gestion de forêts, le reboisement de 200 ha en participation communautaire et de 220 ha au titre de la campagne 2011.

Dans le secteur des Nouvelles Technologies de l'information, des télécommunications et de la Poste, les résultats portent sur : (i) la validation du document de politique et de stratégie nationales de développement des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) ; (ii) la réhabilitation et la rénovation de six (6) bureaux de poste ; (iii) le lancement de l'Observatoire des télécommunications ; (iv) l'identification des abonnés de tous les opérateurs ; (v) l'acquisition d'une station mobile et d'une station fixe pour le contrôle et la gestion des fréquences ; etc.

Dans le cadre de l'emploi, le Gouvernement a mené comme actions : (i) l'organisation des salons régionaux de l'emploi et de la formation technique pour 10 000 jeunes et d'un salon national de l'emploi et des investisseurs le 5 décembre 2011. Un effectif de 518 jeunes a été recruté dans le domaine de l'administration publique et des finances. Dans le même ordre d'idées, le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi jeunes, à travers le Fonds national pour l'insertion des jeunes (FONIJ), a remis 140 motos-taxis et 100 kiosques multiservices aux jeunes des 7 Régions administratives du pays.

Ces actions seront soutenues de façon durable par les réformes structurelles et les investissements dans les secteurs porteurs de croissance qui sont par excellence des secteurs créateurs d'emplois productifs et de revenus.

### **III - Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base**

Dans le domaine de la santé, 10 924 femmes souffrant de complications obstétricales ont bénéficié de traitements par césarienne, contribuant ainsi à la réduction de la mortalité maternelle. Des efforts ont été déployés dans les achats et la distribution de 225 000 kits pour accouchement et 11 250 kits pour césarienne aux hôpitaux et Centres de santé pour rendre effective la gratuité de la césarienne et de l'accouchement pour un montant de 28,8 milliards GNF. La prise en charge des urgences chirurgico-médicales a été possible grâce à l'achat et la distribution des médicaments pour un montant de 3,5 milliards GNF.

Ces efforts financiers ont permis d'améliorer les indicateurs de santé. Ainsi, le taux de consultations prénatales (CPN) est passé de 89,77% en 2010 à 90,06% en 2011 contre un objectif visé de 90% ; le taux de couverture vaccinale anti-rougeole (VAR) est passé de 83,60% en 2010 à 97% en 2011 et le DTC3 est passé de 87,00% en 2010 à 95,00% en 2011. Les efforts ont porté également sur: l'achat de 5 468 372 doses de médicaments CTA et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide. S'agissant de la lutte contre la tuberculose, au cours de l'année 2011, le nombre de cas de Tuberculoses toutes formes confondues notifiées a été de 11 576 dont 6 912 cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive.

Dans le domaine de l'éducation, les réalisations ont porté sur la réhabilitation, la construction des infrastructures et leur équipement; la construction en cours de 1 946 salles de classe dont 1 557 au primaire et 389 au secondaire; la mise à la disposition des enseignants de 12 000 jeux de programmes d'enseignement élémentaire ainsi que la dotation des services déconcentrés de 40 véhicules neufs pour renforcer la mobilité et le contrôle du système éducatif.

Pour ce qui concerne l'habitat, l'assainissement et l'urbanisme, en 2011 le Gouvernement a poursuivi les travaux d'aménagement du site de KEITAYA ; achevé et inauguré la station d'épuration des eaux usées de Moussoudougou; équipé en matériel informatique et assuré la formation au niveau de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre en logiciel de base de données en vue de l'informatisation du cadastre ; sécurisé les Domaines Publics Maritimes ; rénové à Beyla quelques bâtiments publics à travers la Société Rio Tinto ; élaboré un projet de construction de logements sociaux ; poursuivi le projet pilote de 320 logements ; et relancé les constructions immobilières sur le site de Kipé à Conakry.

Ces acquis seront consolidés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'habitat « Vision Habitat 2021 ».

Dans le domaine de la protection sociale, le Gouvernement en collaboration avec la Banque Mondiale a mis en place un Groupe national de Protection sociale composé des représentants d'une vingtaine de départements techniques, de la Société Civile et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Il est attendu pour l'année 2012, un financement sous forme de don d'environ 27 millions de dollars américains pour la mise en œuvre du projet "Filets Sociaux Productifs". Ce projet aidera le Gouvernement à finaliser le Document de Politique nationale de protection sociale.

#### **IV – Les perspectives**

En dépit des progrès réalisés en 2011, des défis importants restent à relever dans les années à venir. L'inflation, bien que stabilisée en 2011, reste un sujet de préoccupation et le principal défi macroéconomique à court terme. Par ailleurs, le poids très élevé de la dette publique extérieure et la faiblesse des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'électricité, de l'eau, des transports et des télécommunications, constituent de lourds handicaps pour la relance de la croissance.

Les réformes structurelles devront notamment préparer l'économie aux investissements massifs attendus dans le secteur minier au cours des prochaines années. Ainsi, les principales mesures à prendre concernent :

- ✓ l'organisation de manière transparente et crédible des élections législatives, communales et communautaires ;
- ✓ la poursuite de la réforme des Forces de Défense et de Sécurité avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ la poursuite de la réforme de la justice en mettant en œuvre les recommandations issues des Etats Généraux de la Justice;
- ✓ la poursuite des réformes minières notamment la négociation des conventions minières dans un esprit de partenariat dans le but d'assurer la bonne gouvernance et d'améliorer la capacité de l'économie à gérer le boom minier ;
- ✓ la mise en place d'un programme d'investissement public à moyen terme en cohérence avec le DSRP ;
- ✓ la révision des politiques sectorielles existantes ;
- ✓ la poursuite de la sensibilisation des populations pour la consolidation de la paix;
- ✓ l'amélioration et la consolidation des résultats atteints ;
- ✓ la consolidation de la stabilité macroéconomique ;
- ✓ la valorisation du potentiel agricole, hydro-énergétique et minier du pays. ;
- ✓ le suivi de l'évolution des indicateurs en utilisant les données de l'enquête légère sur la pauvreté en cours de traitement et celles du recensement général de la population et de l'habitat en phase de préparation. Ces données permettront non seulement d'actualiser la base de données sur la pauvreté mais aussi et surtout d'élaborer le DSRP 3 avec des données fiables.

## Introduction

Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté DSRP (2011-2012) élaboré sur une base participative impliquant tous les acteurs (administration publique, partenaires au développement, Institutions républicaines, société civile etc.) est une extension du DSRP2 (2007-2010) adopté par le Gouvernement et soutenu par les partenaires au développement en août 2007.

En effet, en raison d'une grave instabilité institutionnelle et politique, d'un déficit démocratique et d'une situation économique particulièrement difficile, qui a engendré de graves tensions sociales, le DSRP2 n'a pas été correctement mis en œuvre.

Cependant, deux rapports d'étape pour les années 2007 et 2008 ont été élaborés pour faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre. Leur conclusion est qu'il n'y a pas eu de progrès dans la lutte contre la pauvreté, l'incidence de celle-ci étant de l'ordre de 58% en 2010 contre 49,2% en 2002, année d'élaboration et de mise en œuvre du premier document de stratégie de réduction de la pauvreté.

Ainsi, les nouvelles autorités ont basé leur programme et contrat de gouvernance pour la période 2011-2012 sur les axes stratégiques du DSRP2 prolongé qui constitue le cadre d'opérationnalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et demeure l'unique cadre de référence pour la mise en œuvre des politiques et des programmes de développement économique et social en République de Guinée. Il établit des objectifs communs, clairs et harmonisés qui sous-tendent la mise en œuvre correcte des politiques et programmes du pays. Il fournit en outre, le cadre de coordination des efforts déployés par le Gouvernement et ses partenaires à la fois pour la mise en œuvre des axes stratégiques du DSRP et pour la mobilisation des ressources nécessaires.

Pour la bonne exécution de ce DSRP, durant la période d'extension, les nouvelles autorités du pays ont consulté les membres des Institutions républicaines notamment le Conseil National de la Transition (CNT) jouant le rôle d'Assemblée Nationale, le Conseil Economique et Social (CES), les partenaires techniques et financiers ainsi que les autres parties prenantes de la société guinéenne notamment la société civile.

L'objectif général du DSRP est, comme par le passé, la réduction significative et durable de la pauvreté à travers la consolidation de la paix, l'amélioration de la gouvernance, l'accroissement des revenus et l'amélioration du bien-être des populations notamment les plus démunies.

Ainsi, la Stratégie est bâtie autour de trois axes principaux, à savoir :

- L'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;
- L'accélération de la croissance économique et la création d'opportunités d'emplois pour tous ;
- L'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité.

Le présent rapport retrace les principaux résultats réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP2 pour l'année 2011. Il est structuré en trois grandes parties :

- La première partie du rapport est consacrée au contexte de mise en œuvre et rappelle les principaux objectifs visés en 2011,
- La deuxième partie aborde, axe par axe, les résultats atteints en 2011 et traite également les éléments de suivi et évaluation.
- Enfin, la troisième partie est consacrée exclusivement aux perspectives pour l'année 2012.

## **PREMIERE PARTIE : Contexte de mise en œuvre**

Dans cette partie du rapport sont traitées les principales questions qui ont marqué la mise en œuvre du DSRP2 aussi bien sur le plan politique, économique, social qu'international.

Contrairement aux années précédentes, le contexte de mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté a été marqué par une reprise de la coopération internationale entre la Guinée et les principaux partenaires techniques et financiers. Toutefois, ce contexte a été rendu difficile à cause surtout du mauvais héritage économique laissé par la transition civilo-militaire de 2009 et 2010.

**Au plan politique**, après l'élection présidentielle de novembre 2010 dont les résultats ont été acceptés par tous les acteurs, le nouveau Gouvernement a pris des mesures énergiques pour améliorer la gouvernance globale. Parmi ces mesures, il est important de souligner la création d'un Haut-Commissariat de la Réforme de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration, la réforme des forces de sécurité et de défenses l'organisation des états généraux de la justice ainsi que l'élaboration du Programme de Réformes de l'Etat et de la Modernisation de l'Administration (PREMA). Toutes ces mesures découlent du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement et du DSRP2 prolongé ayant des objectifs correctement articulés et harmonisés.

Cependant, en dépit de la mise en place de ce Gouvernement, le contexte sociopolitique du pays est resté dominé par le déficit de dialogue entre les partis politiques de l'opposition et l'administration soutenue par les partis de la mouvance présidentielle. Ce déficit de dialogue, malgré la mise en place d'une Commission provisoire de réconciliation nationale présidée conjointement par le Premier Imam de la Grande Mosquée de Conakry et l'Archevêque de Conakry, a conduit les partis de l'opposition à organiser, le 27 septembre 2011, une manifestation au cours de laquelle, il a été enregistré deux morts, une vingtaine d'agents des forces de l'ordre blessés et plus de trois cents personnes interpellées et jugées conformément à la Loi.

C'est dans ce contexte difficile qu'est intervenu le report de l'organisation des élections législatives, communales et communautaires devant permettre de finaliser la transition. Ce processus se heurte à un certain nombre d'écueils dont notamment la réorganisation de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et le départ de son président réclamés par l'opposition.

**Au plan économique**, les réformes entreprises par le Gouvernement ont concerné principalement l'assainissement des finances publiques comme pièce maitresse de la stabilité macroéconomique, l'exécution du budget conformément au programme de référence élaboré avec le FMI, l'approbation d'une Loi de Finances Rectificatives prenant en compte les recettes minières exceptionnelles du secteur minier et la mise en œuvre d'une politique minière.

Ainsi, le respect des principes fondamentaux de gestion budgétaire a rendu effective l'unicité de caisse ainsi que l'exécution des dépenses sur base caisse. Par ailleurs, le nouveau code minier a été adopté par le Conseil National de Transition (CNT) en 2011. En outre, le Gouvernement en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux, est parvenu à réduire les subventions sur le carburant en augmentant le prix du carburant à la pompe de 7 500 à 9 500 GNF le litre.

Il faut noter que ces mesures de réforme ont contribué à réduire le déficit budgétaire qui est passé de 14,3% en 2010 à 3,9% en 2011 et à relancer la croissance économique. Le taux de croissance du PIB en termes réels est passé de 1.9% en 2010 à 4% en 2011 selon les statistiques provisoires du cadrage macroéconomique. Quant aux réserves de change, elles sont passées de 0,8 mois d'importation de biens et services en 2010 à près de 5 mois d'importation en 2011.

Il convient de souligner également les efforts du Gouvernement pour réaliser tous les déclencheurs du point d'achèvement devant déboucher sur une annulation d'un important stock de sa dette extérieure dans le cadre de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) et de l'Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale (IADM).

**Au plan social**, le Gouvernement a réalisé d'importantes activités dont les plus marquantes sont: i) la fixation des coûts des soins de santé dans les hôpitaux nationaux, centres de santé communaux et régionaux publics à des niveaux abordables ; ii) la subvention provisoire du prix du riz ; iii) le recrutement de manière transparente et crédible de 518 jeunes ; iv) l'application de la mesure de tolérance "zéro" dans les examens nationaux ; v) la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées avec insecticide aux populations vulnérables ; vii) l'organisation des campagnes de vaccination en faveur des enfants et des femmes enceintes et la supplémentation en fer et acide folique, etc.

Ces activités ont permis d'améliorer la qualité du système sanitaire, alléger le panier de la ménagère et améliorer le taux de vaccination des enfants et la consultation prénatale.

Par ailleurs, le Gouvernement a bénéficié du Fonds Mondial pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA d'une subvention substantielle. Cet appui des partenaires a permis le démarrage de la gratuité de la césarienne et renforcer la lutte contre le paludisme.

**Au plan international**, le contexte de mise en œuvre de la stratégie a été principalement dominé par le renchérissement des prix des produits pétroliers, la crise de la dette en Europe et aux Etats Unis d'Amérique, l'instabilité régionale notamment en Libye, en Côte d'Ivoire, en Egypte et en Tunisie et la reprise de la coopération avec les partenaires techniques et financiers.

En effet, au cours de l'année 2011, la Guinée a bénéficié de la reprise de la FRPC et de l'appui budgétaire.

Par ailleurs, l'année 2011 a été marquée notamment par l'intensification de la crise de la dette en Europe.

De nombreuses incertitudes touchant aussi bien les perspectives conjoncturelles que les politiques économiques ont affecté la confiance des ménages et des entrepreneurs, tandis que la crise de la dette souveraine européenne a provoqué une incertitude grandissante sur les marchés financiers.

La croissance mondiale a ralenti en 2011 (+3,8%) par rapport à l'année 2010 (+5,2%). La conjoncture internationale a été, en effet, marquée par de vives tensions. Dans de nombreux pays, les chaînes de production ont été désorganisées, à la suite

du tsunami au Japon. Les mouvements politiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord ont provoqué des tensions sur les cours mondiaux du pétrole.

Après la baisse de son rythme de croissance au cours du deuxième trimestre 2011, l'économie mondiale a enregistré un rebond momentané au troisième trimestre, en particulier au niveau des pays avancés (+0,5%, contre +0,2% au deuxième trimestre, en variations trimestrielles). Ce rebond a résulté d'une part, de la reprise de l'activité au Japon (+1,5%, contre -0,3%) et, d'autre part, du léger raffermissement de l'activité américaine (+0,5%, contre +0,3%), portée par le dynamisme de la consommation privée, en particulier. En zone euro, par contre, le rythme de progression de l'économie est resté modéré (+0,2%) et contrasté: d'une part, la France et l'Allemagne ont connu une activité soutenue et, d'autre part, l'activité en Italie et en Espagne est restée dégradée. L'incertitude accrue et la montée des tensions sur les marchés financiers, ainsi que la baisse de la confiance des consommateurs et des entrepreneurs ont entravé l'impulsion positive, dont a bénéficié l'activité mondiale au troisième trimestre.

Ainsi, cette dernière s'est ralentie au cours du quatrième trimestre 2011, tant au niveau des pays avancés (+0,2%) qu'au niveau des pays émergents qui continuent d'enregistrer des rythmes de croissance modérés, du fait des conséquences plus fortes du resserrement de leurs politiques macroéconomiques.

En dépit de cette incertitude sévissant sur l'économie mondiale, l'activité aux Etats-Unis est restée relativement dynamique au cours du quatrième trimestre (+0,5%), sous-tendue par une bonne tenue de la demande intérieure et le dynamisme du marché de travail.

Pour leur part, les prix des matières premières hors énergie ont enregistré de fortes baisses. Les prix des métaux (bauxite, or et diamant) ont subi, dans une certaine mesure, l'incidence négative des inquiétudes relatives au ralentissement de la croissance mondiale, alors que ceux des produits alimentaires se sont stabilisés à des niveaux jugés bas (les prix du blé se sont repliés de 11,4% au quatrième trimestre de 2011, en variation trimestrielle), en liaison avec l'amélioration des perspectives de récoltes mondiales.

En conséquence, cela se traduirait sur le plan national par une baisse sensible de l'Aide Publique au Développement (APD), de l'augmentation des prix des denrées de premières nécessités, la baisse des recettes d'exportations et une détérioration éventuelle des termes de l'échange.



## **DEUXIEME PARTIE : Résultats obtenus en 2011**

Au cours de l'année 2011, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a engagé des réformes et réalisé de nombreuses activités dont la pérennisation pourrait avoir un impact considérable sur la réduction de la pauvreté.

L'objet de cette partie est de présenter en substance les résultats obtenus au cours de la période sous revue grâce à la mise en œuvre de ces réformes.

### **Chapitre 1 : Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines.**

La mauvaise gouvernance et la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles constituent l'un des goulots d'étranglement pour la lutte contre la pauvreté et sont un défi pour le développement socioéconomique voire politique du pays. Mesurant l'importance de la question, le Gouvernement, conformément aux priorités du DSRP en la matière a inscrit à son agenda l'amélioration de la gouvernance comme étant une tâche majeure. A cet égard, il a développé une série d'actions prioritaires englobant la réforme des forces de défense et de sécurité, l'amélioration de la gouvernance judiciaire, l'amélioration de la gouvernance administrative et locale, la consolidation de la paix et du dialogue social, ainsi que la lutte contre les mauvaises pratiques en matière de gestion économique et financière, la promotion du genre et de l'emploi jeune.

#### **1.1. Réforme des Forces de défense et de sécurité**

*L'objectif visé est de réintégrer l'armée dans sa mission originelle de défense de l'intégrité du territoire national et de protection des personnes et de leurs biens*

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a entrepris un vaste programme de réforme des forces de défense et de sécurité. Ces réformes visent également la réduction progressive et régulière des dépenses militaires afin de pouvoir financer, par les ressources ainsi économisées, les secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté notamment les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures économiques et de la protection sociale.

Suite à une évaluation du secteur de la sécurité réalisée courant 2010, sous l'égide de la CEDEAO et de l'UA avec l'appui du PNUD et d'autres partenaires au développement, et dont les résultats ont été communiqués au Gouvernement au mois de mai de la même année, il a été mis en place un Comité national de pilotage de la réforme du secteur de la sécurité (CNP-RSS) placé sous la tutelle du Président de la République, qui en assure la supervision, l'orientation politico-stratégique et le suivi du programme de la réforme.

Ce comité technique a déjà entamé le processus de la réforme. Dans cet objectif, il a réalisé les principales actions ci-après : i) démilitarisation de la ville de Conakry, élaboration et adoption en cours des textes légaux devant régir les forces de défense et de sécurité; ii) restructuration des forces en fonction des besoins et des impératifs de défense ; iii) mise en œuvre d'un programme de formation générale sur le « savoir être, le savoir vivre et le savoir faire du militaire » (18.190 militaires en formation sur

l'ensemble du territoire national) ; iv) recensement biométrique des effectifs des forces armées ; v) mise à la retraite en décembre 2011 de 3928 agents des forces armées engagés entre 1952 et 1972; vi) délocalisation de toutes les armes collectives à l'intérieur du pays ; vii) élaboration des plans d'actions sectoriels de la Réforme sur le Secteur de la Sécurité (RSS) et évaluation de leurs coûts ; viii) signature du statut particulier des douaniers au cours du dernier trimestre de 2011.

Il est important de souligner que ces réformes ont été opérées grâce à l'appui de nos partenaires au développement dont notamment le Système des Nations Unies à travers le PNUD, la Coopération Française. Ces réformes, bien qu'inachevées, auront un impact direct sur l'économie nationale, en ce sens qu'en 2010, les dépenses militaires sont passées de 16,8% du budget de l'Etat en 2010 à 15,4% en 2011 et de 4,8% du Produit Intérieur Brut à 4,7% au cours de la même période.

Sur le plan de la sécurité des personnes et de leurs biens, le casernement des FSD a permis de réduire le banditisme et les crimes organisés, car de nombreux malfaiteurs se servaient des équipements et tenues militaires pour réaliser leur forfaiture. Sur le plan professionnel, les FSD sans qualification seront professionnalisés et mis à contribution dans la mise en œuvre des politiques de développement économique et social du pays.

## **1.2. Renforcement des capacités de consolidation de la paix et de gestion des conflits**

Il est prévu dans le DSRP2 de mettre en place des mécanismes de prévention, de gestion, de règlement des conflits et de la paix ainsi qu'un système d'alerte précoce permettant d'identifier les sources potentielles et réelles de conflit, de suivre l'évolution des signes précurseurs et de formuler des recommandations appropriées pour des interventions.

La création d'une Commission provisoire pour la réconciliation nationale en février 2011 présidée conjointement par le Premier Iman de la Grande Mosquée de Conakry et par l'Archevêque de Conakry ainsi que l'adoption d'un plan prioritaire de consolidation de la paix en Guinée s'inscrivent dans le cadre de consolidation de la paix. Ce plan est structuré autour de 3 axes : Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) ; réconciliation nationale ; et emploi jeunes/femmes.

Cependant, le processus de consolidation de la paix s'est heurté à un certain nombre d'écueils dont entre autres : (i) l'absence de cadre de concertation entre les acteurs politiques ; (ii) le manque de consensus sur la poursuite des opérations relatives à la révision du fichier électoral ; (iii) la manifestation du 27 septembre 2011 et l'arrestation des militants de l'opposition.

Ainsi l'application des recommandations assorties des séances de travail avec l'ensemble des coordinations régionales du pays à Mamou et puis à Labé a abouti à la libération de tous les détenus concernés, l'arrêt total des travaux de la CENI qui prévoyait à l'origine l'organisation des élections législatives, le 29 décembre 2011, et la mise en place d'une Commission de facilitation du dialogue inclusif. Les conclusions de ce dialogue devraient permettre un dénouement de la crise politique afin d'organiser rapidement les élections législatives.

### **1.3. Amélioration de la gouvernance judiciaire**

*L'objectif visé est de rendre la justice indépendante, intègre et accessible à tous en renforçant sa crédibilité et son autorité.*

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a placé le secteur de la justice au cœur de ses préoccupations. C'est pourquoi, il a organisé du 28 au 30 mars 2010 à Conakry, les Etats Généraux de la Justice qui se sont particulièrement penchés sur la mise en application du statut de la magistrature et l'opérationnalisation du Conseil Supérieur de la Magistrature et du Conseil de Discipline.

L'organisation des Etats généraux accompagnés des réformes institutionnelles de justice a permis d'améliorer les performances du secteur même si des efforts importants doivent être déployés pour l'atteinte des objectifs visés.

Aussi, il convient de noter la création par décret présidentiel en novembre 2011 du comité de pilotage de la Réforme de la Justice.

Les mesures prises dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance judiciaire ont permis l'élaboration d'une carte judiciaire et pénitentiaire, le respect des procédures de justice, la réalisation d'un certain nombre d'études portant sur le secteur de la justice.

### **1.4 .Amélioration de la gouvernance politique et démocratique**

*Dans le domaine de la gouvernance politique et démocratique, le Gouvernement s'est fixé pour objectif : i) l'organisation des élections législatives, communales et communautaires libres et transparentes et; ii) l'amélioration de la qualité du travail des institutions chargées de conduire le processus démocratique.*

La transition démocratique n'est pas achevée et cette difficulté est manifestée par une instabilité politique et institutionnelle caractérisée par un manque de dialogue et de consensus politique réel. Les mesures ont porté essentiellement sur: (i) le renforcement des capacités des membres du CNT et ; (ii) le dialogue amorcé par le président à partir du 15 décembre 2011.

Il convient de souligner que le renforcement des capacités des membres du CNT a contribué à l'adoption rapide du nouveau Code Minier et de la Loi de Finances 2012.

### **1.5. Lutte contre la corruption et l'impunité**

*Pour renforcer et maximiser les résultats en matière de lutte contre la corruption et l'impunité, les objectifs visés concernent principalement : (i) le renforcement du cadre institutionnel de l'Agence Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption (ANLC); (ii) l'élaboration du projet de loi-programme portant Programme national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ; (iii) l'organisation d'une campagne de sensibilisation et de mobilisation citoyenne contre le phénomène de la corruption, (iv) la poursuite du projet relatif à l'amélioration du cadre de passation des marchés publics (CPAR) ; etc.*

Sur le plan institutionnel, on note la signature du protocole d'alliance entre l'Agence Nationale de Lutte contre la Corruption et le Secrétariat à la Présidence chargé des services spéciaux.

Les actions menées dans le cadre de l'assainissement de l'environnement économique et financier et de la lutte contre la corruption ont porté sur le traitement du dossier des débiteurs de l'Etat pour un montant de 1 427, 4 milliards GNF, le traitement du dossier relatif au contentieux Etat Guinéen - Russal et l'audit trimestriel des marchés publics.

Ainsi, le ministère en charge du contrôle économique et financier a réalisé en 2011 plusieurs activités à savoir: (i) le lancement d'un site et d'un numéro vert (147) pour dénoncer les faits de corruption ; (ii) la publication des rapports d'activités pour les années 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'ANLC sur les sites web du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, de l'Institut National de Statistique et du PNUD.

## **1.6. Amélioration de la gouvernance administrative**

*L'amélioration de la gouvernance administrative passe par la réforme de la Fonction Publique en mettant en œuvre les actions suivantes: (i) le renforcement de la transparence dans le recrutement, l'emploi, les rémunérations, la motivation et la retraite ainsi que la réforme du code du travail, (ii) la maîtrise des effectifs à travers le recensement biométrique des fonctionnaires et contractuels ; (iii) le renforcement des mécanismes de solidarité institutionnelle (CNSS, pension, SMIG) ; (iv) le renforcement des capacités des acteurs sociaux (syndicats et institutions de règlement de conflits sociaux) ; (v) la mise en place d'un Tribunal du travail ayant pour mission la protection des droits des travailleurs ; et (vi) la définition d'un cadre institutionnel à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TICs).*

La création du Haut-Commissariat à la Réforme de l'Etat et à la modernisation de l'Administration est une des volontés manifestes du Gouvernement à rendre efficace les services publics. Ainsi, à travers ce Haut-Commissariat un Comité technique chargé d'appuyer les opérations de recensement biométrique a été mis en place.

En termes de résultats, l'effectif de la Fonction Publique grâce à la détection d'environ 5000 fictifs est en train d'être maîtrisé, faisant économiser au budget de l'Etat près de 30 milliards de Francs Guinéens, et depuis le 15 novembre 2011, le recensement biométrique pilote des agents de la Fonction publique a été mené. Cette opération pilote a concerné le Ministère en charge des Audits. Il a permis de comprendre les difficultés qui pourraient entacher la bonne réussite de l'opération.

En outre, le Gouvernement a organisé du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2011 un atelier national de validation du cadre stratégique du programme de réformes institutionnelles et de modernisation de l'administration.

## **1.7. Amélioration de la gouvernance locale**

*Les principaux objectifs suivants concernent : i) la promotion du développement local participatif en favorisant la transparence dans la gestion des affaires locales et ; ii) l'approfondissement du processus démocratique qui repositionne formellement la société civile, les collectivités et l'Etat dans leurs rôles et responsabilités respectifs.*

Ainsi, l'amélioration de la gouvernance locale a visé principalement le renforcement du processus de décentralisation en vue d'un transfert réel des compétences et des ressources vers les collectivités locales. C'est dans ce cadre que, le Gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers notamment la Banque Mondiale,

et l'UE à travers le PACV2 a alloué à chacune des 304 CRD du pays un montant oscillant entre 50 et 75 000 dollars US. Ces fonds serviront à réaliser des nouvelles salles de classe, des centres de santé et des pistes rurales.

Aussi, en 2011, la lettre de politique de décentralisation et du développement local a été adoptée, les études portant sur la régionalisation, le financement de la décentralisation ont été réalisées et l'impôt de capitation a été supprimé.

### **1.8. Amélioration de la gouvernance économique**

*Les objectifs visés se résument essentiellement à : ( i) poursuivre l'audit trimestriel des marchés publics de plus de 100 millions de Francs Guinéens ; (ii) renforcer les capacités de conception, de planification et d'analyse stratégique ; (iii) renforcer les capacités de production de l'information statistique tant au niveau national qu'au niveau des Départements Ministériels, qu'au niveau déconcentré à travers la mise en œuvre du Plan d'action 2009–2013 de la Stratégie Nationale de Développement de la statistique; (iv) améliorer les capacités de programmation, de gestion et de suivi des finances publiques ; et (v) poursuivre l'arrimage du modèle de simulation de l'économie guinéenne (MSEGUI) au simulateur macro-économique pour l'analyse de la pauvreté (PAMS).*

Pour donner corps à la stratégie et à ses chantiers, le Gouvernement a engagé un vaste programme de conception, d'élaboration et de suivi des politiques de développement :

C'est ainsi, qu'après l'élaboration du Plan d'actions prioritaires du Gouvernement ; et du plan quinquennal pour la période 2011-2015 ; les actions suivantes identifiées lors du démarrage ont été réalisées: (i) le recensement général de la population et de l'habitat pilote; la signature du protocole d'accord pour le financement de l'Enquête légère pour l'Evaluation de la pauvreté. Par ailleurs, dans le cadre de la gestion des finances publiques, l'exécution des dépenses sur la base des crédits et régulations accordés à chaque secteur et la suppression des opérations extrabudgétaires en recettes et en dépenses ainsi que le respect du principe de l'unicité de caisse ont permis d'améliorer la politique de stabilisation macroéconomique du Gouvernement.

## Chapitre 2 : Accélération de la croissance économique et création d'opportunité d'emplois pour tous

La stratégie est articulée autour de : (i) l'amélioration de la gestion macroéconomique, (ii) l'appui aux secteurs porteurs de croissance et (iii) le développement des infrastructures de base.

### 2.1. Gestion macroéconomique

*L'objectif immédiat du Gouvernement est de restaurer la stabilité macro-économique et budgétaire, à travers la maîtrise du déficit budgétaire et la maîtrise du taux d'inflation.*

**Dans le cadre de la gestion des finances publiques.** Le Gouvernement s'est consacré à la mise en place d'un certain nombre de mesures concernant : la rationalisation des missions à l'extérieur et des évacuations sanitaires ; l'exécution des dépenses sur la base des crédits et régulations accordés à chaque secteur ; la suppression des opérations extrabudgétaires en recettes et en dépenses et le respect du principe de l'unicité de caisse qui s'étend à l'ensemble des structures publiques, y compris les sociétés d'Etat ainsi que l'application de la Loi L/2011/002/CNT du 29 mars 2011, portant principes généraux de gestion par le Trésor public des fonds appartenant à des organismes publics autres que l'Etat.

*Tableau 1. Evolution des finances publiques en % du PIB*

<b>RUBRIQUES</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>RECETTES ET DONS</b>	<b>16,2%</b>	<b>15,8%</b>	<b>15,7%</b>	<b>21,0%</b>
<i>Recettes</i>	<i>15,7%</i>	<i>15,4%</i>	<i>15,3%</i>	<i>17,4%</i>
<i>Dons</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,3%</i>
<b>DEPENSES TOTALES (y compris les prêts nets d'avances)</b>	<b>17,4%</b>	<b>23,7%</b>	<b>29,7%</b>	<b>21,3%</b>
<i>Dépenses courantes</i>	<i>13,4%</i>	<i>16,5%</i>	<i>20,5%</i>	<i>16,3%</i>
<i>Dépenses en capital</i>	<i>4,0%</i>	<i>7,2%</i>	<i>9,2%</i>	<i>4,9%</i>
<b>SOLDE BUDGETAIRE HORS DONS (en % du PIB)</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-8,3%</b>	<b>-14,3%</b>	<b>-3,9%</b>

*Source : MP/DNP et MEF/DNB : Statistiques du cadrage et du TOFE*

L'assainissement des finances publiques a permis de réduire le déficit budgétaire hors dons de 14,3% en 2010 à 3,9% en 2011. Cet assainissement des finances publiques a été la pièce maîtresse de la politique de stabilisation macro-économique du Gouvernement. Outre l'exécution du budget sur base caisse, des mesures fortes ont été appliquées dans le cadre du rétablissement du contrôle budgétaire. Il s'agit principalement de :

- ✓ dans le domaine des recettes, l'augmentation des accises sur la bière et le tabac, le renforcement du recouvrement sur exercices antérieurs et la contribution financière des régions publiques autonomes au budget de l'Etat. Par ce fait, le Gouvernement a mobilisé des recettes non fiscales exceptionnelles s'élevant à plus de 1% du PIB.
- ✓ dans le cadre de la maîtrise des dépenses, une autre mesure forte a consisté à geler au début de l'année 2011 des contrats des marchés publics sur la période 2009 – 2010 s'élevant à plus de 40% du PIB signés en violation du code des marchés publics et surfacturés après leur audit par les Experts de la Cour des Comptes française, sur financement de la Banque Mondiale.
- ✓ Avec l'objectif de renforcer le contrôle du budget, le Gouvernement a rétabli la procédure de sélection compétitive comme mode normal de passation des marchés publics (arrêté ministériel du 11 mars 2011), et l'interdiction de signature de marchés publics sans réservation de crédits budgétaires et sans la signature préalable du Ministre chargé des Finances;

**Dans le domaine monétaire.** Les objectifs de la politique monétaire et de change ont consisté à éponger les liquidités excédentaires de la période 2009 – 2010 et à stabiliser l'inflation et le taux de change.

Pour contenir les tensions inflationnistes et reconstituer les réserves de change, la Banque Centrale a mis en œuvre une série de mesures portant sur :

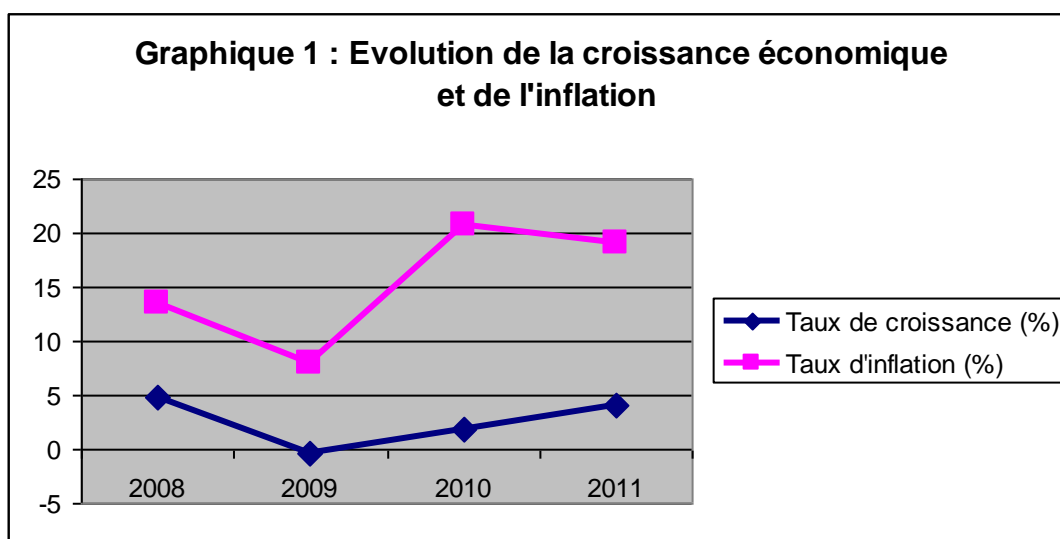
- ✓ l'augmentation du taux des réserves obligatoires de 9,5% à 17% puis à 22% en octobre 2011 ;
- ✓ le relèvement du taux directeur de 16,7 à 22% en mars 2011;
- ✓ la relance du marché interbancaire des changes (MIC) ayant permis l'allocation de presque 170 millions de dollars aux banques dans le cadre du financement de l'importation ;
- ✓ le déplafonnement des montants des dépôts sur les comptes sur livret afin d'encourager la mobilisation de l'épargne nationale ;
- ✓ la création d'un comité de programmation monétaire dont l'objectif est d'une part, de donner une plus grande lisibilité à la conduite de la politique monétaire et de change et d'autre part, de servir de base de discussion avec les différentes missions FMI/Banque Mondiale ;
- ✓ la réglementation de l'activité des bureaux de change et des établissements de transfert d'argent.

En outre, la Banque Centrale a pris des dispositions visant à renforcer ses capacités de supervision bancaire avec l'assistance du Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC Afrique de l'Ouest).

Ces différentes mesures ont eu pour effet le renforcement des réserves de change, l'amorce de la stabilisation du taux de change et la baisse de l'endettement du trésor auprès du système bancaire au profit du financement bancaire de l'économie. La hausse de l'indice des prix à la consommation s'est stabilisée en glissement annuel à 19% à fin décembre 2011 et le taux de change s'est déprécié de 18,8% en 2011 contre 25,4% en 2010.

Par ailleurs, il est important de souligner que grâce aux recettes minières exceptionnelles, les réserves internationales ont été reconstituées à près de 5 mois d'importation de biens et services.

Graphique 1. Evolution des taux de croissance économique et de l'inflation de 2008 à 2011



Les performances réalisées dans le cadre macro-économique ont permis une accélération du taux de croissance de 4% en 2011 contre 1,9% en 2010, imputable au plan sectoriel à la bonne performance notamment des secteurs agricole et minier. Il en résultera une amélioration légère du PIB par tête d'habitant de 0,78% en 2011. Toutefois, le taux de pauvreté devrait se stabiliser pour se situer à 57,52% sur la même période<sup>1</sup>.

## 2.2. Appui aux secteurs porteurs de croissance

Les secteurs porteurs concernent les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et aquaculture, de l'environnement, des mines, des télécommunications, du tourisme et de l'industrie.

### 2.2.1. Secteur agricole

*Les objectifs visés dans ce secteur consistent à : (i) assurer la sécurité alimentaire ; (ii) développer les cultures vivrières et d'exportation ; et (iii) créer des emplois et des revenus pour les populations notamment celles vivant en milieu rural.*

Le Gouvernement a mis un accent particulier sur le développement de l'agriculture dans le but de parvenir progressivement à l'autosuffisance alimentaire. Dans cette optique, ce sont 205 milliards GNF, soit 28,8 millions USD qui ont été investis au cours de la campagne agricole 2011-2012 pour l'achat et la distribution de semences,

<sup>1</sup> La simulation a montré qu'avec une élasticité pauvreté-croissance de -0,12 entre 2002 et 2007, la pauvreté pourrait se situer à 57,52 % contre un objectif visé de 57% en 2011. Il convient de souligner le démarrage de l'Enquête Légère pour l'Évaluation de la Pauvreté pour confirmer cette estimation. En prélude à cette enquête, une formation des enquêteurs a été assurée du 18 janvier au 8 février 2012.



d'engrais, de produits phytosanitaires, d'équipements agricoles et pour la relance de l'action cotonnière.

La campagne agricole 2011-2012 a été lancée à l'effet de traduire en opérations concrètes les appuis du Gouvernement au monde paysan. Comme objectif opérationnel, l'appui du Gouvernement a porté sur la mise en valeur de 100 000 ha de terre, en vue d'atteindre une production supplémentaire de 100 000 tonnes de riz net afin de réduire les importations de cette céréale dont le niveau actuel excède les 300 000 tonnes.

Conformément au plan d'action de la campagne agricole, le programme Gouvernemental a mis à la disposition des paysans 20 000 tonnes d'engrais, 1 500 tonnes de semences améliorées de riz, 235 000 litres d'herbicides, 120 000 litres d'insecticides et 150 tracteurs.

En outre, dans le cadre de l'appui conseil à apporter aux paysans, le Gouvernement a mis 586 motos à la disposition des services agricoles. Cela a permis à l'Agence Nationale de Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPRO-CA) d'équiper et de déployer 531 conseillers agricoles et techniciens spécialisés sur l'ensemble du territoire national en vue de l'encadrement, du suivi et de la supervision des producteurs.

De plus, dans le cadre de son appui traditionnel et pour minimiser les pertes après récolte, le Gouvernement a apporté des équipements de récolte et de post-récolte dont vingt (20) moissonneuses-batteuses, trois cent (300) motofaucheuses, cinq cent vingt-cinq (525) batteuses motorisées, six cent (600) décortiqueuses, trente (30) trieuses/nettoyeuses de paddy et de semence de riz, six cent (600) étuveuses, 5 100 000 sacs d'emballage de toutes catégories, 100 bâches et 100 bascules.

Cet important effort financier a été soutenu par le renforcement des capacités opérationnelles et professionnelles des agents du secteur. Dans le cadre de la protection des végétaux, 52 cadres du Service national de la protection des végétaux et des denrées stockées et 136 auxiliaires en défense des cultures et des stocks ont bénéficié de formation en matière de mise en œuvre des interventions de lutte phytosanitaire contre les chenilles urticantes et les foreurs de tiges du riz. Dans la même dynamique, 150 tracteurs agricoles ont été déployés sur le terrain, l'action cotonnière a été relancée grâce à un appui financier de 15 milliards GNF de l'Etat, et des grands chantiers en matière d'infrastructure de base pour 30 milliards de GNF ont été ouverts.

Ainsi, selon les résultats de la campagne agricole 2011-2012, la production du riz, par exemple, se chiffrerait à 1 664 400 tonnes de riz paddy soit 1 132 000 tonnes de riz net après transformation.

### Encadré 1. Portefeuille des projets et programmes agricoles

*Au titre de la coopération avec les partenaires au développement, le portefeuille des projets et programmes ont porté sur :*

- la signature, avec la FAO, d'une Convention de financement des intrants agricoles dans le cadre des urgences, pour un montant de 500 000 USD, et la poursuite de l'appui technique et financier pour la consolidation du Programme National d'Investissement Agricole ;*
- l'appui financier de l'Union Européenne pour la réalisation de l'étude d'approche sectorielle en vue d'une mise en œuvre cohérente et efficiente du PNIASA ;*
- le lancement, sur financement FIDA et de l'OFID (Fonds du Développement agricole de l'OPEP), du Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles avec deux antennes régionales (Guinée Forestière et Moyenne Guinée) pour 40 millions USD;*
- le lancement, avec l'appui de l'AFD, de la phase additionnelle du Projet Riz Basse Guinée pour un montant de 5 millions d'euros ;*
- la relance des opérations des Projets PU/APA et PNIR-2 financés par la Banque Mondiale et dont les fonds avaient été suspendus ;*
- la prorogation, avec une mission Sud-africaine, du Projet tripartite Guinée-Afrique du Sud-Vietnam et son extension à tout le pays, pour l'amélioration de la production de riz et de légumes sur le site maraîcher de Tambony, Préfecture de Boké ;*
- la lutte contre la mouche des fruits, responsable de la chute de la production fruitière, notamment les mangues.*

A ces projets de réalisation d'ouvrages, s'ajoutent deux contrats d'entretien mécanisé, totalisant 30 km dans les préfectures de Guéckédou et de Boffa et un appui à la maîtrise d'œuvre pour l'exécution de six contrats (études, suivi, contrôle et supervision).

En matière d'infrastructures rurales notamment les pistes rurales, le volet désenclavement des zones de production a préoccupé le Gouvernement qui a avalisé la signature et l'approbation, au niveau régional, de quatre contrats de réalisation d'ouvrages au profit des unions et groupements des Préfectures de Boké, Kindia et Guéckédou. Il s'agit de : i) la construction de 54 mètres linéaires d'ouvrage d'assainissement et de franchissement (dalots et ponts) ; ii) l'entretien mécanisé de deux tronçons de piste de 12 km dans la CRD de Tougnifily (Boké) et de 18 km dans la CRD de Guédembou (Guéckédou).

Concomitamment à ces efforts, dans le souci de garantir une sécurité alimentaire pour tous et améliorer le pouvoir d'achat des populations notamment les plus démunies, le Gouvernement a subventionné les importations de denrées alimentaires (riz, sucre, huile, etc..) pour un montant de 17,8 milliards GNF, soit 2,5 millions USD.

Ainsi, au regard de grands efforts consentis par le Gouvernement, le taux de croissance du secteur de l'agriculture s'est situé à 5%<sup>2</sup> contre un objectif initial de 4,1% en 2011.

<sup>2</sup> Données provisoires du cadrage macroéconomique 2011

### **2.2.2. Secteur de l'élevage**

*Les objectifs visent à augmenter de façon significative le cheptel et la production nationale de viande, de lait et d'œufs dont le potentiel est important pour satisfaire les besoins alimentaires de la population.*

La santé animale a préoccupé le Gouvernement qui a réalisé, en zone endémique (Haute Guinée et Guinée Forestière), une campagne de lutte contre la péripneumonie contagieuse bovine. Pour pallier l'incidence épidémiologique et socioéconomique de la peste des petits ruminants, des programmes de lutte contre cette pathologie et la maladie de Newcastle (ou maladie de la volaille) ont permis la vaccination de 768.611 ovins et caprins.

Dans le cadre de l'appui au Projet régional de gestion du petit ruminant en Afrique de l'Ouest financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour 11 millions USD, des fournitures et équipements ont été livrés. Il s'agit de : (i) accessoires pour les centres d'appui à l'élevage de Boké et Famoïla (Beyla) ; (ii) un lot de petits matériels de lutte contre les feux de brousse destinés aux comités villageois des sites du projet à Beyla, Gaoual et Dinguiraye ; et (iii) des matériels vétérinaires et d'identification du bétail par tatouage.

Dans la perspective de la création d'un marché régional de bétail à Gaoual, une étude a été menée pour la réalisation des infrastructures de Génie civil. D'autres réalisations non moins importantes concernent : (i) la mise en place de 16 hectares de parcelles fourragères et l'amélioration des parcours pastoraux dans les sites de Gaoual, Dinguiraye et Beyla chez les éleveurs multiplicateurs; (ii) l'amorce de la diffusion des géniteurs dans les sites ; (iii) l'appui à l'élaboration de cinq documents de projets en faveur de la Confédération Nationale des Eleveurs de Guinée ; (iv) l'aménagement des marchés à bétail et d'aires d'abattage dans certaines préfectures et ; (v) le lancement des travaux de rénovation et de mise aux normes sanitaires conventionnelles du bâtiment principal de l'abattoir de Coléah ; (6) l'obtention d'un financement de 500.000 \$US de la Banque Islamique de Développement (BID) pour l'élaboration d'un programme national de développement des filières des productions animales ; (vii) la mise sur le marché d'importantes quantités de viande à prix modérés à l'occasion des fêtes religieuses et civiles.

Dans le cadre des infrastructures de commercialisation, un contrat de construction d'un abattoir moderne et de 9 blocs de 5 boucheries communales est signé avec la Société GUI-COPRESS. Ce contrat est soumis à réexamen des autorités compétentes au même titre que les autres contrats de marchés publics.

Selon les statistiques provisoires du cadrage macroéconomique, l'objectif de croissance de 3,9% du secteur de l'élevage en 2011 a été atteint contre un taux de 3,5% en 2010.

### **2.2.3. Secteur de la pêche**

*L'objectif global visé dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est l'exploitation durable des ressources halieutiques en vue d'en tirer les meilleurs bénéfices économiques et sociaux en faveur des générations présentes et futures. Il s'agit : (i) d'accroître la contribution du secteur à la sécurité alimentaire ;(ii) de créer de la valeur*

*ajoutée ; d'accroître la rente attachée à la ressource ; et, (iii) d'élargir et diversifier les opportunités d'emplois.*

Dans le cadre de l'approvisionnement des populations en poisson, les actions menées ont porté sur : (i) l'application des obligations de débarquement de poisson au titre des licences de pêche industrielles ; (ii) le renforcement de la surveillance des zones de pêche en vue de la sécurisation des navires et des activités de pêche ; (iii) l'acquisition de quatre (4) camions frigorifiques pour un coût global de 1 280 000 000 GNF, soit environ 180 000 USD sur financement du Gouvernement guinéen pour faciliter la distribution du poisson ; (iv) la mise en place d'une subvention à hauteur de 2 500 000 000 GNF, soit plus de 350 000 USD pour l'importation de poisson.

Ces mesures ont permis d'améliorer le niveau de débarquement de poisson qui est passé de 50 000 tonnes en 2010 à 79 029 tonnes en 2011.

En matière de surveillance et de protection des pêches, les mesures ont porté sur (i) le renforcement de la logistique de surveillance par l'acquisition d'une vedette de surveillance côtière de large autonomie pour un coût de 2 602 400 000 GNF, soit environ 366 000 USD ; (ii) l'acquisition d'un moteur hors-bord de 85 CV pour près de 90 000 000 Gnf. Ces efforts ont permis l'arraisonnement de 24 navires en infraction de pêche ; (iii) la saisie d'un navire en activité illégale de transbordement de 74 tonnes de produits halieutiques, destinés à l'exportation ; et (iv) le suivi du débarquement de 18 735 tonnes de poisson.

En matière de renforcement et de sécurisation des recettes, les efforts de redressement menés par le Gouvernement en 2011 ont permis de mobiliser pour le trésor public au titre des redevances de pêche, 18.348.087.342 GNF correspondant à la valeur de 171 licences délivrées à 87 navires de pêche industrielle. En 2010, pour environ le même nombre de navires, le montant recouvré n'a été que de 6.492.863.774 GNF.

S'agissant des amendes le montant de 370.000.000 GNF (52 000 USD) a été recouvré et versé au trésor public en 2011. En 2010 par contre, aucun arraisonnement n'a été opéré.

Pour la pêche artisanale, en 2010, pour 1254 permis de pêche délivrés, 67 722 500 GNF ont été recouverts. Par contre en 2011, avec 1214 permis, 71.807.000 GNF ont été recouverts.

Dans le cadre de l'appui à la filière piscicole, la mise en œuvre du projet de pisciculture en Guinée Forestière (PPGF) financé conjointement par la BAD et l'AFD a permis d'atteindre une production additionnelle de plus de 200 tonnes de poissons.

En matière de protection et de préservation des écosystèmes aquatiques, des aires protégées ont été aménagées dans les zones maritimes ainsi que dans la zone continentale.

Ainsi, contre une contre-performance enregistrée en 2010 située à -3,2 %, l'objectif visé a été atteint avec un taux de 4,5% en 2011.

#### **2.2.4. Secteur de l'environnement**

*L'objectif visé consiste à intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux, inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales et le taux de perte de la biodiversité. La finalité est de favoriser l'amélioration des conditions de vie des générations présentes sans hypothéquer la pérennité de la base productive pour les générations futures et protéger l'environnement*

Le secteur de l'Environnement est en train de mettre en œuvre un projet de normes nationales environnementales et a acquis une station de réception et de traitement des images satellitaires en vue du suivi des paramètres environnementaux.

Par ailleurs, 350 000 plants forestiers ont été fournis par 32 pépinières privées et communautaires, 6 plans de gestion de forêts villageoises réalisés, des plans d'aménagement et des plans de gestion de 5 forêts communautaires mis à disposition dans les préfectures de Kindia et Dalaba, 200 ha reboisés en participation paysanne et 220 ha reboisés au titre de la campagne 2011, des comités villageois de gestion des feux de brousse créés, des latrines publiques construites dans le cadre du déclenchement du programme d'assainissement dans 49 villages de Labé, 64 villages de Dabola et 10 villages de Siguiiri ; les travaux d'aménagement hydro-agricole de la plaine de Leyba à Lola lancés dans le cadre de la conservation de la biodiversité des Monts Nimba, la forêt classée de Kakimbo reboisée à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'Environnement.

Selon les données provisoires du cadrage macro-économique, le secteur « Sylviculture et forêt » a atteint l'objectif visé de croissance de 2,5% en 2011 contre 2,3% en 2010.

#### **2.2.5. Mines et géologie**

*La politique minière a pour objectif global de maximiser les recettes minières et de faire davantage bénéficier les populations des retombées des exploitations minières à travers la création d'emplois et de revenu.*

L'année 2011 a été une année de transition au niveau du secteur minier avec l'intégration de la vision du Gouvernement dans la stratégie de développement minier à travers le nouveau code minier qui met l'accent sur les éléments suivants :

- ✓ La bonne gouvernance,
- ✓ La transparence dans la gestion des titres miniers,
- ✓ La création des emplois,
- ✓ Le développement communautaire,
- ✓ La protection de l'environnement,
- ✓ L'accroissement des revenus de l'Etat,
- ✓ La garantie des investissements en Guinée.

A ce titre, le Gouvernement a signé les accords suivants :

- ✓ L'Accord Transactionnel avec Rio Tinto définissant un nouveau calendrier de réalisation du projet d'exploitation des gisements de fer du Simandou Sud et la construction du Transguinéen,
- ✓ Le Protocole d'Accord avec la société BAOBAB pour les études et le développement des infrastructures minières,

- ✓ L'Accord Cadre avec l'Emirat d'Abu-Dhabi (Emirats Arabes Unis) pour un partenariat dans le développement minier et des infrastructures minières,
- ✓ L'Accord avec AIOG (African Iron Or Group) pour le développement et la réalisation du Transguinéen.

Par ailleurs, le Gouvernement en concertation avec tous les acteurs du secteur a engagé la révision du Code Pétrolier et de ses textes d'application, créé la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI), finalisé le protocole d'accord avec la Société GEOX International sur l'étude de l'évaluation du potentiel pétrolier Off-shore guinéen et lancé les travaux de forage du puits SABOU de la société pétrolière Hyperdynamics Corporation.

Ainsi, l'objectif de taux de croissance du secteur est passé de 1,8% en 2010 à 4,3% en 2011.

En termes de perspectives, des actions seront menées sur le plan réglementaire et institutionnel ainsi que sur le plan du développement minier pour permettre à tous les acteurs évoluant dans ce secteur de se consacrer au développement.

a) *Sur le plan réglementaire et institutionnel :*

- ✓ La création d'un environnement des affaires viables pour les sociétés et projets miniers ;
- ✓ Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de l'administration minière ;
- ✓ etc.

b) *Sur le plan du développement minier*

- ✓ La raffinerie d'alumine de GAC .S.A à Sangarédi ;
- ✓ La mine de Fer GDC à Forécariah ;
- ✓ etc.

## **2.2.6. Le secteur industriel**

*Les objectifs du secteur visent à : (i) créer un tissu industriel permettant de valoriser nos ressources naturelles par leur transformation sur place ; (ii) créer une industrie agro-alimentaire permettant la valorisation de nos produits agro-pastoraux ; (iii) assurer l'insertion dans le commerce international et sous régional ; et (iv) créer un climat attractif pour les industries à forte intensité de main-d'œuvre afin de bénéficier des délocalisations industrielles.*

A cet égard, le Gouvernement a décidé le retour dans le portefeuille de l'Etat de 19 unités industrielles privatisées et en arrêt. Dans le souci d'améliorer le climat des affaires, le Gouvernement a organisé une table ronde portant sur le partenariat public-privé. Les autres résultats portent sur l'identification de 1495 promoteurs locaux dont 97 ont bénéficié d'un financement ; la pose de la première pierre d'une raffinerie de pétrole à Boffa ; la définition de normes pour permettre l'amélioration de la qualité des produits guinéens ; l'audit de la qualité des produits à la demande de 370 industries et Petites et Moyennes Entreprises (PME) ; la mise en place d'un Secrétariat provisoire pour assurer l'interface entre le Gouvernement et les opérateurs économiques.

Le Gouvernement est en train d'élaborer la Lettre de politique de promotion du secteur privé et de réviser le Code des investissements pour mieux saisir les opportunités de l'environnement des affaires. Dans le même esprit, une Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) a été créée avec, en son sein, un Guichet unique et un Centre de formalités.

Par ailleurs, le dernier trimestre de l'année 2011 a enregistré la pose de la première pierre d'une nouvelle usine de ciment dont le coût de réalisation s'élève à plus de 25 millions USD avec un délai d'exécution de moins d'une année.

L'objectif de 4,4% du secteur a été réalisé contre une faible croissance de 1,2% en 2010.

## **2.3. Développement des infrastructures de base**

### **2.3.1. Le secteur de l'électricité**

*Les objectifs du secteur concernent : (i) la restructuration et l'assainissement de l'existant, dont le monopole parapublic EDG; et (ii) la mise en valeur du vaste potentiel hydro-électrique de la Guinée.*

Au cours des dernières années, les services offerts par EDG se sont constamment dégradés tant sur le plan technique (qualité du service fourni et sécurité) que commercial (facturation et recouvrement très faible).

La faible utilisation de l'énergie électrique s'explique par le grand déficit d'investissement sur tous les segments du secteur. Les principales difficultés sont : l'insuffisance des capacités de production et de transport HT/MT par rapport à la demande en forte croissance (6 à 8% par an) ; l'indisponibilité des capacités de production installées par manque de maintenance et de combustible ; le niveau élevé des pertes techniques et commerciales sur le réseau ; la faible extension du réseau de distribution et l'inadaptation du cadre institutionnel et juridique.

Les installations techniques d'EDG sont dans un état de dégradation avancée, traduisant ainsi une faible disponibilité et fiabilité de l'outil de production.

En raison du déficit de puissance et d'incidents fréquents sur les réseaux, EDG pratique des délestages tournants en permanence. La qualité du service est loin d'être satisfaisante du fait des chutes de tension trop importantes sur le réseau et de fréquents incidents de fonctionnement.

Pour redresser cette situation difficile, le Gouvernement a engagé un vaste programme d'études, d'équipement, de réhabilitation et de réalisation d'ouvrages. Les actions ont porté sur :

- la mise en état des groupes G31 et G32 de Tombo III, de même que G51, G52 et G53 de Tombo V qui avaient connu un arrêt suite à l'utilisation de Mazout inapproprié entraînant ainsi une forte dégradation de la desserte en électricité de la ville de Conakry, ce qui a permis d'obtenir une production additionnelle d'environ 40 Mw sur Tombo en 2011;
- la poursuite de la remise en état du groupe G3 de la Centrale hydro-électrique des grandes chutes, suite au dommage causé à l'alternateur pendant les essais ;

- la remise en état de la ligne 110 KV Donkèa-Grandes chutes suite à la chute de 14 pilonnes pour cause de vandalisme ;
- le lancement des travaux de réhabilitation des réseaux de Conakry et la poursuite de la réhabilitation des réseaux électriques des quatre (4) capitales régionales ;
- Le lancement des travaux d'ouverture de l'accès au site du barrage hydroélectrique de Kaléta sur le fleuve Konkouré ;
- L'élaboration du diagnostic et du plan de redressement du secteur de l'électricité en application des recommandations de la 1<sup>ère</sup> table ronde des bailleurs de fonds sur le secteur de l'électricité.

De plus, on note au mois de décembre 2011 l'importation de 25 groupes électrogènes de 2 MW chacun. (Voir section relative à l'accès des populations aux services énergétiques).

Toutefois, le manque de maintenance et les pertes techniques de plus de 43% ont eu pour conséquence l'absence quasi-totale d'électricité dans la plupart des régions du pays. La réforme du secteur s'avère donc une des priorités du Gouvernement, au regard de son impact sur la croissance économique et les conditions de vie des populations.

A la différence des autres secteurs, le secteur de l'électricité a réalisé une contreperformance, en enregistrant une baisse du taux de croissance de 4,5% contre un objectif initial de 6,2% en 2011, selon les données provisoires du cadrage macroéconomique.

### **2.3.2. Le secteur des Transports et des Travaux publics**

*L'objectif vise à satisfaire les besoins dans ces secteurs à moindre coût pour les populations tout en assurant une qualité du service ainsi qu'une sécurité acceptable.*

Dans le souci d'atténuer les difficultés liées aux déplacements des personnes et leurs biens, le Gouvernement a entrepris d'importantes actions dans le domaine des infrastructures de transports.

Le parc de véhicules pour les transports urbains et interurbains a été amélioré. Ce parc est aujourd'hui estimé à 5 398 véhicules toutes catégories confondues dont 3 773 pour le transport urbain et 1 625 pour le transport interurbain, soit une progression nette de 15,8% par rapport à 2010. A ce parc, il faut ajouter la mise en exploitation prochaine de 100 autres bus. Ce qui pourrait sensiblement améliorer les déplacements.

En outre, il faut citer la création de la Société Nationale des Chemins de Fer de Guinée et la mise en exploitation du train de banlieue Conakry Express qui a transporté près de deux (2) millions de passagers en 2011 ; la finalisation de l'étude du projet de construction de la ligne de chemin de fer Conakry-Kankan-Kérouané devant intégrer l'axe République du Mali et du Burkina Faso ; le démarrage des travaux d'extension du Terminal à conteneurs en partenariat avec le Groupe Bolloré ; le renforcement de la sécurité maritime et la construction du siège de la Société Navale Guinéenne.

En termes de trafic, le port autonome de Conakry a connu une amélioration substantielle de ses activités. Le trafic marchandises en 2011 a été de 7 171 223



tonnes contre 6 876 441 tonnes en 2010, soit une hausse de 4,29%. Le trafic conteneur en 2011 a été de 140 052 conteneurs contre 115 567 conteneurs en 2010, soit une hausse de 21,20%.

Dans le domaine du transport aérien, les actions ont porté sur : (i) la rénovation et l'aménagement des salons VIP arrivée et départ ; (ii) l'achat de matériel d'assistance aéroportuaire ; (iii) l'achat et la mise en service d'un groupe électrogène de 1250 KVA pour l'alimentation électrique de l'Aéroport ; (iv) l'achat, l'installation et la mise en service de deux (2) mâtes d'éclairage de 25 mètres ; (v) la fourniture de 1 732 informations et produits météorologiques à 10 compagnies aériennes régulières et membres d'équipages de vols spéciaux ayant desservi l'Aéroport de Conakry pour la protection aéronautique ; (vi) la relance du projet de renforcement de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, (vii) le remplacement des équipements d'aide à l'atterrissage qui avaient été détruits suite à l'accident du Boeing de Mauritania Airways à Conakry.

Ainsi, le trafic a porté au cours de l'année 2011 sur :

Aéroport international de Conakry:

- ✓ Mouvements d'avions : 8 110 contre 5 885 en 2010, soit une hausse de 37%
- ✓ Passagers transportés : 291 861 contre 221 347 en 2010, soit une hausse de 31%
- ✓ Fret transporté : 3 733 tonnes contre 3 429 tonnes, soit une hausse de 8,56%

Réseau domestique (compagnies minières et vols spéciaux) :

- ✓ Mouvements d'aéronefs: 2090 contre 1 427 en 2010, soit une hausse de 46,46%
- ✓ Mouvements passagers : 12527 contre 8 197 en 2010, soit une hausse de 39%.

Grâce à ces efforts, l'objectif visé du secteur a été atteint avec un taux de croissance de 5% en 2011, contre 3,6% en 2010.

Dans le domaine des Travaux Publics, le Gouvernement a investi environ 90,3 milliards GNF, pour le bitumage des tronçons de Matoto-ENTA et d'ENTA- DABOMPA et pour la construction de l'échangeur du 8 Novembre. Cofinancé par le Gouvernement guinéen avec l'appui de l'Agence Française de Développement et de la Banque Afrique de Développement (BAD), ce projet estimé à cent quarante-sept milliards sept cent quarante-sept millions de Francs Guinéens (147.747.000.000 GNF), soit 20,8 millions USD prendra fin en novembre 2012. On note également le lancement des travaux de bitumage du tronçon ENTA–Sonfonia.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du réseau routier au-delà des travaux d'entretien routier, d'autres actions importantes ont été réalisées, à savoir : (i) l'aménagement de la route Labé–Sériba d'une longueur de 302 km ; (ii) la reconstruction du pont de Forécariah ; (iii) le bitumage de la route Farmoriah-Pamelap finalisé ; (iv) la poursuite de l'aménagement de la route Boffa-Kolabouyi, (v) la construction et la réhabilitation des routes préfectorales et communautaires et des voiries urbaines de Boffa, Boké, Coyah, Forécariah et de Kankan ; (vi) la poursuite des

travaux de construction de la route 2x2 voies Matoto-Dabompa ; (vii) la poursuite des travaux de réalisation de l'échangeur et la route 2x3 voies Tombo-Moussoudougou.

Le secteur des "Bâtiments et Travaux Publics" a enregistré un taux de croissance de 5% contre un objectif initial de 7,3% en 2011.

### **2.3.3. Les Nouvelles Technologies de l'information, des télécommunications et de la Poste**

*L'objectif principal consiste à offrir des services suffisants, de qualité et financièrement accessible, à travers la création d'un cadre légal et réglementaire approprié, le renforcement des principales entreprises, la poursuite de la libéralisation du secteur universel en couvrant l'ensemble du territoire national.*

Dans ce cadre, les activités réalisées ont permis la validation du document de politique et de stratégie nationales de développement des Technologies de l'Information et de Communication (TIC) ; la réhabilitation et la rénovation de six (6) bureaux de poste ; le lancement de l'Observatoire des télécommunications ; l'identification des abonnés de tous les opérateurs ; l'acquisition d'une station mobile et d'une station fixe pour le contrôle et la gestion des fréquences ; l'implantation de la Guinéenne de la Large Bande (GUIAB) ; le démarrage des travaux du Projet Câble sous-marin à fibre optique (ACE) et la mise en place d'un Comité de Gestion du Fonds de Recherche et Formation des Télécommunications et d'un Comité de gestion du Fonds de développement des Télécommunications.

Ainsi, l'objectif de 3,8% du secteur a été atteint contre un taux de croissance de 1,3% en 2010.

### **2.4. La Promotion de l'emploi**

*L'objectif principal est de favoriser la création d'emplois décents et de revenus significatifs pour tous, plus particulièrement en faveur des pauvres.*

L'emploi des jeunes représente un défi majeur pour le Gouvernement. En effet, cette frange représente plus de 74% de la population guinéenne, dont 55 % ont moins de 20 ans. Cependant, le chômage touche 15 % de la frange ayant un niveau d'éducation du secondaire, 42% de la frange ayant achevé l'enseignement technique professionnel et près de 61% des titulaires d'un diplôme universitaire. Pour les filles diplômées, 85,7% ne trouvent pas d'emplois contre 61% pour les garçons de même niveau. En dehors des jeunes scolarisés, le désœuvrement et le manque d'occupation touchent 70% des moins de 25 ans, quels que soient le niveau d'instruction et le lieu de résidence.

Face à ce défi, plusieurs initiatives ont été prises pour faciliter leur insertion dans la vie active. Au nombre de ces initiatives, on peut citer : la création des Centres d'écoute, de conseils et d'orientation des jeunes (CECOJE) avec l'appui des partenaires ; la promotion de la micro entreprise en faveur des jeunes en partenariat avec plusieurs institutions non Gouvernementales, la réalisation du programme 'Vivre Contre Apprentissage' ; la tenue de salons d'emploi pour initier les jeunes à la recherche de leur premier emploi ; le lancement des sociétés de taxi – moto et la construction d'infrastructures de valorisation des déchets plastiques et organiques dans quatre

Communes de Conakry (ce projet emploie 430 jeunes du Consortium d'Associations de Jeunesse).

Le Gouvernement a organisé des salons régionaux de l'emploi et de la formation technique pour 10 000 jeunes ainsi qu'un Salon national de l'emploi et des investisseurs le 5 décembre 2011 ouvrant ainsi la porte au recrutement de 518 jeunes dans le domaine de l'administration publique et des finances. Un centre moderne de formation a été construit à Beyla ville par Rio Tinto pour un montant de 4 millions de \$ US. Dans le même ordre d'idées, le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi jeunes, à travers le Fonds national pour l'insertion des jeunes (FONIJ), a remis 140 motos-taxis et 100 kiosques multiservices aux jeunes des 7 Régions administratives du pays.

Ces actions seront soutenues de façon durable par les réformes structurelles et les investissements dans les secteurs porteurs de croissance qui sont par excellence des secteurs créateurs d'emplois et de revenus.

## **Chapitre 3: Amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité**

La mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires du Gouvernement a permis d'obtenir des résultats tangibles dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'électricité.

### **3.1. Secteur de la santé**

*L'objectif global visé est l'amélioration de l'accès des populations aux services de santé et en particulier l'amélioration de la santé maternelle.*

#### **3.1.1. Santé de la reproduction et lutte contre les maladies infantiles**

Dans le cadre de l'amélioration de la santé maternelle, 10 924 femmes souffrant de complications obstétricales ont bénéficié de traitements par césariennes, contribuant ainsi à la réduction de la mortalité maternelle. Cette prise en charge n'a été possible que grâce à la fourniture de produits de santé de la reproduction dans les structures sanitaires.

C'est dans ce cadre que se situe : (i) l'achat et la distribution de 225 000 kits pour accouchement et 11 250 kits pour césarienne aux hôpitaux et Centres de santé pour rendre effective la gratuité de la césarienne et de l'accouchement pour un montant de 28,8 milliards GNF ; (ii) l'achat et la distribution des médicaments pour la prise en charge des urgences chirurgico-médicales pour un montant de 3,5 milliards GNF.

Grâce à ces efforts, le taux de consultations prénatales (CPN) est passé de 89,77% en 2010 à 90,06% en 2011 contre un objectif visé de 90%. Quant au taux de couverture vaccinale anti-rougeole (VAR), il est passé de 83,57% en 2010 à 97% en 2011, le DTC3 est passé de 87% en 2010 à 95% en 2011.

Dans le domaine de l'élimination de la poliomyélite, le Gouvernement a fourni des efforts avec l'appui de partenaires techniques et financiers tels que l'OMS, l'UNICEF et le ROTARI INTERNATIONAL par l'organisation de six (6) campagnes de Vaccination (PEV). Ainsi les six campagnes de vaccination supplémentaires contre la poliomyélite dont deux (2) couplées à l'administration de la Vitamine A et du mébendazole ont permis de couvrir 5 millions enfants de moins de 5 ans.

Ces efforts se sont poursuivis avec la vaccination de routine contre les maladies cibles du PEV dans les Centres de santé grâce à l'équipement en matériels de chaîne de froid, la formation du personnel, la supervision des activités et la mobilisation des ressources.

Dans le cadre du suivi de la femme en grossesse, les résultats de la compilation des données montrent que le taux de couverture de la première consultation prénatale a connu une légère augmentation en passant de 89,77% en 2010 à 90,06% en 2011.

#### **3.1.2. Lutte contre le VIH/Sida**

La prise en charge des personnes vivant avec le VIH s'est poursuivie avec un nombre total de 17 000 individus mis sous traitement ARV. Dans ce cadre, le Gouvernement a bénéficié du soutien des partenaires intervenant dans ce secteur dont entre autres : le Fonds Mondial, la GIZ et MSF Belgique de DREEM.

D'autres actions ont concerné : (i) l'augmentation du nombre de sites de prévention de la transmission mère – enfant (PTME) ; (ii) le paiement des fournisseurs d'ARV réactifs et anti-IO ; (iii) l'élaboration des normes et procédures en PTME ; (iv) la supervision des activités PTME dans les zones de l'APNDS, le renforcement administratif de la PCG ; (v) le fonctionnement du CTA de Donka ; (vi) la distribution des préservatifs masculins et féminins.

La surveillance de la séroprévalence du VIH chez les tuberculeux effectuée au cours de 2 enquêtes par le PNLAT a abouti aux résultats suivants :

- ✓ la proportion des malades ayant accepté volontairement le dépistage et collaborant pour la gestion des résultats positifs est de 59,86% ;
- ✓ le pourcentage de dépistage des séropositifs est de 22,44% ;
- ✓ en 2011, 4 115 cas de TB ont été enregistrés ;
- ✓ le nombre de patients co-infectés est de 769 ;
- ✓ le nombre de patients sous cotrimoxazole est de 633 ;
- ✓ le nombre de patients sous ARV est de 434 ;
- ✓ la prévalence de la résistance primaire est de 0,5% (selon le LNR) ; et
- ✓ la prévalence de la résistance acquise est de 46,15% (selon le LNR).

### **3.1.3. La lutte contre les principales maladies**

Dans le domaine de la lutte contre le paludisme, les efforts ont porté notamment sur : (i) l'élaboration de plans d'actions de deux ans ; (ii) l'élaboration avec la BID d'un document de convention de prêt ; (iii) l'achat de 5 468 372 doses de médicaments CTA pour la prise en charge ; (iv) la consolidation de l'accord de subvention avec le Fonds Mondial ; (v) la poursuite de la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides ; (vi) et la prise en charge des cas de maladies au niveau communautaire et dans les formations sanitaires.

S'agissant de la lutte contre la tuberculose, au cours de l'année 2011, le nombre de cas de TB toutes formes confondues notifiées a été de 11 576 dont 6 912 cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive. On note également 1 442 cas de Tuberculose pulmonaire à Microscopie négative et 2 272 cas de Tuberculose extra pulmonaire. Les principaux résultats de TRT des cas contagieux se présentent comme suit : 6 881 cas ont été soumis au Traitement parmi lesquels 5 200 sont déclarés guéris soit 76%.

Dans le cadre de la lutte contre l'onchocercose et la cécité, les principales activités menées ont consisté à : 1) l'approvisionnement de 12 Districts de santé en Mectizan; 2) la surveillance épidémiologique au niveau de 6 points de capture ; 3) la célébration entomologique au niveau de 6 points de capture sur 8 sites de surveillance ; 4) l'organisation d'un camp de cataracte au CADESSO ; 5) l'élaboration et la finalisation d'un plan directeur de lutte contre les maladies tropicales ; et 6) l'élaboration de la cartographie du trachome dans les districts sanitaires de Faranah, Dabola, Dinguiraye, Kissidougou et Kouroussa.

Au cours de l'année 2011, au plan de l'accès notamment en termes d'infrastructures, on peut noter la rénovation de l'hôpital préfectoral de Beyla par la Société Rio Tinto et la poursuite des travaux de construction du complexe sanitaire de Nongo.

### **3.2. Secteur de l'Éducation**

*Les principaux objectifs fixés pour ce secteur portent sur l'augmentation du budget de l'éducation, du taux d'accès en 1ère année du primaire, du taux d'achèvement du cycle primaire, de la parité filles/garçons au primaire, du taux d'alphabétisation des adultes, et des réalisations infrastructurelles de base.*

Dans le souci d'atteindre ces objectifs, les actions suivantes ont été réalisées par le Gouvernement :

#### **Au niveau de l'enseignement pré-universitaire**

- ✓ la réhabilitation, la construction des infrastructures et leur équipement ;
- ✓ la poursuite de la formation des enseignants et chercheurs ;
- ✓ la production et l'acquisition des manuels, ouvrages, matériels didactiques et des laboratoires ;
- ✓ la construction en cours de 1 946 salles de classe dont 1 557 au primaire et 389 au secondaire (200 salles pour le collège et 189 pour le lycée) et la mise à la disposition des enseignants de 12 000 jeux de programmes d'enseignement élémentaire ainsi que la dotation des services déconcentrés de 40 véhicules neufs pour renforcer la mobilité et le contrôle du système éducatif.

Au primaire, le taux brut d'accès a connu une augmentation significative, passant de 78,3% en 2009/2010 à 83,2% en 2010/2011. Cette augmentation est beaucoup plus marquée chez les filles: 75,6% à 78% pour la même période. Le taux brut de scolarisation est également en hausse; il passe, en effet, de 78,3% en 2009-2010 à 80% en 2010-2011. Cette augmentation est plus prononcée chez les filles où elle est de 70,1% en 2009-2010 contre 77,7% en 2010-2011.

Le même phénomène s'observe aussi en zone rurale. Le taux d'achèvement du cycle primaire s'est amélioré en passant de 56,63% en 2009-2010 à 58% en 2010-2011, soit une légère augmentation d'un point. On note aussi une amélioration du niveau de l'indicateur en zone rurale où en 2010-2011, 40% des élèves achèvent le cycle primaire contre 26% en 2009-2010. Chez les filles, le taux d'achèvement du cycle primaire est de 50% en 2010-2011 contre 45% en 2009-2010 soit une hausse de 5 points. Cette amélioration se confirme bien par une diminution du taux de redoublement qui passe de 17,03% en 2009-2010 à 11,04% en 2010-2011 dont 11,45% chez les filles. La mise en œuvre du Projet filets sociaux productifs financé par la Banque Mondiale à hauteur de 25 millions USD contribuera sans nul doute à éradiquer ce phénomène à travers la Composante "Transferts Monétaires".

Le nombre de salles de classe au primaire a augmenté de 1036 salles de classe, passant de 33 755 en 2009-2010 à 34 791 en 2010-2011.

L'effectif total des élèves du primaire est passé de 1 453 355 à 1 536 722 dont 700 787 filles, soit une augmentation de 83 367 élèves.

Cependant, des efforts restent à fournir pour réduire les pesanteurs socioculturelles et l'accroissement de la pauvreté qui constituent encore des facteurs limitant l'accès et le maintien des enfants à l'école, en particulier les filles.

Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la plus importante activité menée a été l'implantation de nouvelles filières professionnelles du post primaire et post collège.

Au niveau de l'enseignement supérieur, une place importante a été accordée à la rénovation curriculaire dans les plans de développement institutionnel des institutions pour revitaliser le sous-secteur et relever la qualité des formations dispensées aux étudiants. Le recrutement de 157 professeurs a été effectif. La rénovation du régime des études, des programmes et des méthodes de formation a été opérée dans le cadre du système Licence Master Doctorat (LMD). Ces efforts de rénovation curriculaire ont été accompagnés par d'intenses activités de formation et de perfectionnement des enseignants, la modernisation des laboratoires et des équipements scientifiques, le renforcement des services de bibliothèques et de scolarité, la dotation des institutions en ouvrages et en matériels informatiques. Outre ces actions, il convient de noter aussi la construction d'un centre moderne de formation à Beyla financé par Rio Tinto pour un montant de 4 millions de USD.

En raison de la faiblesse des ressources humaines dans la gestion financière efficace du secteur de l'éducation, le Gouvernement a envisagé, lors de la revue conjointe du Programme sectoriel de l'Education qui s'est tenue du 5 au 9 décembre 2011, la mise en place des réformes visant la modernisation et la restructuration des Division des Affaires Financières (DAF) en faisant de l'éducation le secteur pilote.

Une stratégie de renforcement de la gestion des ressources humaines dans le secteur de l'éducation a été mise en place. Ainsi, le Gouvernement a lancé les opérations de recensement biométrique des agents fonctionnaires et contractuels permanents de l'Etat de façon simultanée au niveau des départements ministériels dans la région de Conakry et dans les 7 autres régions administratives.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie de renforcement de la gestion des ressources humaines dans le secteur de l'éducation, une commission interministérielle a été mise en place et est chargée, entre autres : i) d'assurer des mesures de contrôle du personnel ; ii) d'appuyer la mise en place d'un système d'informations qui permette aux cadres nationaux et sectoriels de gérer leur personnel et leur masse salariale ; iii) de suivre le redéploiement des enseignants qui sont en surnombre dans les zones urbaines au profit de zones en sous-effectifs ; et iv) de veiller à ce que, conformément aux principes de la fonction publique, les mutations et affectations du personnel enseignant soient régies par des règles, procédures et responsabilités institutionnelles bien définies.

### **3.3. Accès des populations urbaines et périurbaines à l'énergie**

*L'objectif visé par le Gouvernement est de doter chacune des 304 CRD d'une unité électrique et d'améliorer la fourniture d'électricité en milieu urbain.*

Dans cette optique, le Gouvernement a réalisé les actions ci-dessous :

- ✓ la réhabilitation des groupes de Tombo afin d'améliorer la desserte en électricité dans la ville de Conakry a permis d'avoir environ 40 méga Watts;
- ✓ la signature d'un contrat avec CWE pour la réalisation du barrage de Kaléta pour un montant total de 526 millions USD avec une contribution du Gouvernement représentant 25% du coût total. ;
- ✓ le lancement de l'appel d'offre pour l'éclairage public en photo voltaïque des Préfectures de la Guinée pour un montant de 21 millions USD portant sur 7 000 lampadaires;
- ✓ l'achat de 25 groupes électrogènes de 2 méga watts chacun;
- ✓ la finalisation des études de faisabilité de l'interconnexion sous régionale comprenant : la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée (CLSG) ;
- ✓ la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale Décentralisée (PERD) ;
- ✓ le lancement des études de 4 mini centrales hydroélectrique à: Kogbédou, Zébélla, Touba et Daboya;
- ✓ l'électrification de 9 villages de Boué dans la préfecture de Siguiri.

### **3.4. Accès des populations à l'eau potable**

*L'objectif vise à assurer la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement (PNAEPA) devant permettre d'accroître substantiellement la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable.*

Dans ce cadre, les efforts du Gouvernement ont porté sur : la réalisation de 376 forages à Gaoual, Mamou, Mandiana, NZérékoré, Guéckédou, Kindia, Beyla, Kissidougou, Macenta grâce à des appuis financiers de la Croix Rouge Internationale, de l'UNICEF, de la BADEA et de la KFW.

### **3.5. Amélioration de l'accès des populations à un habitat décent**

*L'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie des populations vivant dans les taudis, et l'augmentation de manière substantielle de la proportion de ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements.*

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a réalisé en 2011:

Dans le domaine de l'aménagement urbain et de l'assainissement : (i) la relance de l'aménagement du Centre Directionnel de Koloma ; (ii) la poursuite des travaux d'aménagement du site de KEITAYA ; (iii) l'achèvement et l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées de Moussoudougou dans la Commune de Matam ; (iv) l'assainissement de Moussoudougou dans le cadre de la construction de la route 3X2 voies Tombo-Moussoudougou.

Au plan du renforcement des capacités et de la protection foncière : (i) l'équipement en matériel informatique et la formation au niveau de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre en logiciel de base de données en vue de l'informatisation du cadastre ; et (ii) la sécurisation des Domaines Publics Maritimes.

Au plan de la promotion immobilière et la construction : (i) la pose de la première pierre d'une usine de ciment à Conakry ; (ii) la rénovation à Beyla de quelques bâtiments publics par la Société Rio Tinto ; (iii) l'élaboration d'un projet de construction de logements sociaux ; (iv) la négociation et la signature de 15



protocoles d'accord et 3 contrats dans le domaine de la promotion immobilière ; (vi) la poursuite du projet pilote de 320 logements ; (vii) la finalisation du dossier d'appel d'offres du projet de reconstruction du Palais des Nations ; (vi) la relance des constructions immobilières sur le site de Kipé à Conakry.

Ces acquis seront renforcés dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de l'habitat « Vision Habitat 2021 » adoptée par le Gouvernement le 5 Avril 2012.

### **3.6. Protection sociale**

En collaboration avec la Banque Mondiale, le Gouvernement a mis en place un Groupe national de Protection sociale composé des représentants d'une vingtaine de départements techniques, de la Société Civile et de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Il est attendu pour l'année 2012, un financement d'environ 27 millions de dollars américains. Ce fonds permettra de mettre en place le projet "Filets Sociaux Productifs" qui créera des opportunités d'emplois et de formation pour les populations pauvres à travers des travaux à haute intensité de la main d'œuvre (HIMO), des transferts de ressources financières en faveur des populations pauvres et vulnérables. Ce projet aidera le Gouvernement à élaborer sa politique nationale de protection sociale.

## **Chapitre 4: Situation des déclencheurs**

### **4.1. Situation des déclencheurs du point d'achèvement**

Les déclencheurs pour l'atteinte du point d'achèvement concernent les domaines suivants : i) la mise en œuvre satisfaisante du DSRP; ii) la stabilité macroéconomique ; iii) la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ; iv) l'amélioration de l'accès à l'éducation ; v) l'amélioration de l'accès à la santé.

#### **4.1.1. Mise en œuvre et suivi du DSRP**

##### **Mise en œuvre du DSRP.**

*L'objectif visé par le Gouvernement est qu'un DSRP complet soit élaboré sur une base participative et mis en œuvre de façon correcte et satisfaisante pendant un an.*

En termes de documents de stratégie, la Guinée est parvenue à élaborer et mettre en œuvre deux documents. Le premier document élaboré en 2002 couvrait la période 2002-2005. Il faut souligner que la qualité et la pertinence des objectifs de ce document ont été appréciées par l'ensemble des acteurs. Toutefois, pour des raisons de gouvernance globale sa mise en œuvre n'a pas été à la hauteur des attentes des populations. C'est ainsi, qu'en 2007, le Gouvernement a élaboré le second DSRP pour la période 2007-2010. Comme le précédent document, la mise en œuvre du DSRP2, a souffert de l'instabilité politique occasionnant la suspension et/ou la fermeture de plusieurs programmes et projets considérés comme instruments de mise en œuvre du DSRP.

Face à cette situation, et à la faveur de la reprise de la coopération entre la Guinée et les principaux bailleurs de fonds bi et multilatéraux, le Gouvernement a décidé en accord avec les partenaires de proroger le DSRP2.

L'élaboration et la validation du DSRP2 prorogé (2011-2012) ont été assurées grâce à la participation effective de l'ensemble des acteurs. Sa présentation aux membres du Gouvernement et son approbation par le Conseil des ministres est une illustration suffisante de l'importance accordée à ce document. Depuis, il sert de cadre unique pour toutes les interventions en matière de développement. Il est également en harmonie avec tous les documents de planification. Par ailleurs, le Gouvernement a élaboré un rapport semestriel de mise en œuvre du DSRP en juin 2011 qui a été transmis à nos partenaires techniques et financiers.

##### **- Mise à jour de la base des données sur la pauvreté**

*L'objectif vise l'amélioration de la base de données sur la pauvreté et de la capacité de surveillance en préparant une enquête de mesure du niveau de vie, qui comprend l'établissement des seuils de pauvreté et les indicateurs de celle-ci, et un système de suivi de la pauvreté impliquant les parties prenantes.*

Le Gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale et du Programme des Nations Unies(PNUD) a réalisé deux enquêtes nationales sur la pauvreté. L' Enquête intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté (EIBEP) a été réalisée en 2002, et la première Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP) a été réalisée en 2007. La deuxième enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté est en cours d'exécution ;

elle a été financée par le Gouvernement et ses partenaires au développement comme la Banque Mondiale, le PNUD, la BAD et le PAM.

En dépit des difficultés de démarrage liées à la mise à disposition tardive du financement un profil de pauvreté sera élaboré avant le 25 mai 2012. Le rapport provisoire sera disponible avant le 30 mai 2012 et sa validation est prévue au plus tard le 16 juin 2012.

#### **4.1.2. Stabilité macroéconomique**

##### **- Stabilité macroéconomique.**

*L'objectif visé est la poursuite du maintien de la stabilité macro-économique comme en témoigne la mise en œuvre satisfaisante du programme FRPC.*

Le Gouvernement a mis en place une batterie de mesures permettant d'assurer la stabilité du cadre macroéconomique. Ces mesures sont entre autres : i) l'instauration du principe de l'unicité de caisse pour une meilleure gestion des fonds publics ; ii) la publication régulière des cours de change des principales devises contre la monnaie nationale afin de réduire l'écart entre les taux de change officiels et les taux du marché parallèle ; iii) la suppression des Retenues et Taxes sur les Salaires (RTS) de moins d'un million de Francs Guinéens ; iv) l'engagement des dépenses sur base caisse ; v) le non recours à la planche à billets pour financer les dépenses publiques.

En effet, le Mémoire de politique économique du Gouvernement révèle que l'exécution du budget à fin septembre 2011 est conforme au programme de référence suivi par les services du FMI. Le budget approuvé par l'organe législatif intérimaire (Conseil National de Transition) en avril 2011, a prévu un déficit sur le solde de base de 2% du PIB en 2011 et un financement bancaire net de 3,6% du PIB. A fin septembre, le solde de base sur les premiers neuf mois de l'année a présenté un excédent de 0.5% du PIB et le Gouvernement a réduit son endettement net vis-à-vis du système bancaire, une composante principale des efforts des autorités pour maîtriser l'inflation, de plus de 1% du PIB, sans tenir compte des dépôts de recettes exceptionnelles; ces performances excèdent les objectifs et les repères du programme à cette date avec une grande marge.

Selon la déclaration de politique économique et financière du Gouvernement, le CNT a approuvé un budget rectificatif, autorisant l'utilisation d'une partie des recettes minières exceptionnelles en 2011, notamment dans les projets d'investissement du secteur de l'électricité. Cela était pour répondre aux fortes attentes de la population pour une amélioration immédiate des conditions de vie et compte tenu des besoins urgents. Néanmoins, les données provisoires indiquent que le Gouvernement a réussi à ramener le déficit de base pour 2011 à moins de 1% du PIB, en dessous de l'objectif du budget initial, hors investissements financés sur recettes exceptionnelles, et à 2,6% du PIB, si on inclut ces investissements. Ces résultats reflètent un ajustement budgétaire hors investissements sur recettes exceptionnelles plus important que celui prévu dans le programme de référence. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement avait pris plusieurs mesures. Il a notamment (i) augmenté les prix des produits pétroliers de 27% en octobre, réduisant substantiellement les pertes de recettes fiscales résultant du manque à gagner entre les coûts à l'importation et les prix à la pompe; (ii) renforcé ses efforts pour accroître la contribution financière des régions

publiques autonomes au budget de l'Etat ; (iii) réduit les crédits budgétaires pour des dépenses courantes; et (iv) reporté quelques projets d'investissement en 2012–13. En outre, malgré le fait que l'appui budgétaire de la Banque mondiale prévu pour le deuxième semestre de l'année (équivalent à presque 0.8% du PIB) n'a pas été reçu, le Gouvernement a pu réduire ses emprunts nets au système bancaire (hors dépôt des recettes minières exceptionnelles), en ligne avec l'objectif du programme de référence.

Suite à la normalisation des relations de la Guinée avec les partenaires au développement, le financement du budget a bénéficié de la reprise des financements extérieurs. En 2011, après l'accumulation des nouveaux arriérés durant la période 2009–10, le Gouvernement a commencé la normalisation de ses relations financières avec les créanciers extérieurs, en dépit des contraintes de financement. Les arriérés envers les institutions financières multilatérales ont été apurés en 2011. Les arriérés dus à la Banque mondiale ont été apurés grâce à un appui budgétaire de celle-ci. Une partie des arriérés vis-à-vis de la Banque Européenne d'Investissements a été apurée grâce à un don. Par ailleurs, un accord a été obtenu pour l'apurement du reliquat afin d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTe. Ces actions, et la normalisation des relations avec les partenaires en général, ont permis la reprise des appuis budgétaires et projets.

#### **- Mise en place d'un cadre réglementaire pour la micro-finance**

*L'objectif visé consiste à mettre en place un cadre réglementaire approprié pour les institutions de microcrédit.*

Cet indicateur est atteint. En effet, depuis 2005, le Gouvernement a élaboré et fait adopter à travers la Banque Centrale de la République de Guinée, la Loi L/2005/020/AN relative à l'activité et au contrôle des Institutions de micro-finance en République de Guinée.

#### **4.1.3. Bonne gouvernance et lutte contre la corruption**

*Ce déclencheur concerne la vérification de tous les grands marchés portant sur plus de 100 millions GNF et la publication des résultats des audits sur une base trimestrielle.*

Les rapports d'audit pour les années 2008, 2009, 2010 ainsi que celui portant sur le premier semestre 2011 sont élaborés et devraient être publiés avant le 30 mai 2012 dans le Journal Officiel de la République.

Les constats faits sur les aspects juridiques, administratifs, financiers, comptables et techniques de l'exécution des contrats des marchés ont mis en évidence le non-respect des textes réglementaires relatifs à la fiscalité des marchés publics. Ce manquement aux règles et principes a eu comme conséquence un manque à gagner pour le trésor public d'un montant d'environ 4,7 milliards de GNF pour l'ensemble des 30 marchés audités au titre de taxes et impôts compris.

Ainsi, la Commission, au titre des recommandations assorties de l'audit en date du 08 août 2011, propose la résiliation pure et simple de certains contrats suite à leur non-exécution, soit un montant à dégager d'environ 417,5 milliards de GNF. Ce montant représente 11 marchés passés pour la plupart en 2008.

Concernant certains marchés publics partiellement exécutés mais bloqués à ce jour, la Commission a également recommandé leur résiliation et le lancement d'un nouvel appel d'offre pour l'achèvement desdits marchés.

#### **– Elaboration d'un rapport d'avancement sur les activités de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption.**

*Il s'agit d'élaborer et de publier un rapport d'avancement pour un an (montrant les ressources et activités) de l'ANBGLC*

Cet indicateur du point d'achèvement de l'IPTE est réalisé. Depuis 2007, l'Agence nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption publie chaque année un rapport rendant compte de ces activités. Les rapports de 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 sont disponibles sur les sites web du Secrétariat Permanent de la SRP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du PNUD<sup>3</sup>. En plus, l'Agence a élaboré un Projet de Loi anti-corruption et le Rapport d'activités pour l'année 2011 est disponible sur le site de l'INS.

#### **4.1.4. Amélioration de l'accès des populations à l'éducation**

Deux déclencheurs quantitatifs sont visés dans ce secteur, à savoir le taux brut de scolarisation (TBS) et le nombre d'enseignants recrutés par an.

##### **Inscription au niveau primaire**

*L'objectif visé est l'augmentation du taux brut de scolarisation pour les élèves du primaire de 56% en 1999 à 62% en 2001 et à 71% en 2002, le taux brut de scolarisation des filles devrait passer de 40% en 1999 à 51% en 2001 et à 61% en 2002.*

Cet objectif est réalisé. En effet, le TBS a atteint déjà 77% en 2004 au niveau global et 70% chez les filles. Il est passé de 78% en 2009-2010 à 80% en 2010-2011. Cette augmentation est plus prononcée chez les filles où elle est de 73% en 2010-2011 contre 70,19% en 2009-2010.

Ce résultat s'explique par l'augmentation des salles de classe. En effet, le nombre de salles de classe au primaire a augmenté de 1036 salles, passant de 33 755 en 2009-2010 à 34 791 en 2010-2011.

Toutefois, des efforts restent à fournir pour réduire les pesanteurs socioculturelles et l'accroissement de la pauvreté qui constituent encore des facteurs limitant l'accès et le maintien des enfants à l'école, en particulier les filles.

##### **– Recrutement d'enseignants au primaire**

*L'objectif est l'augmentation du nombre d'enseignants des écoles primaires par de nouvelles embauches pour au moins 1 500 par an année jusqu'à l'atteinte du point d'achèvement PTE ; et ce, à partir d'une base estimée à environ 15.000 enseignants.*

---

<sup>3</sup> Les adresses des sites sont : [www.srp-guinee.org](http://www.srp-guinee.org) ; [www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org) ; [www.undp.org/html/gv.html](http://www.undp.org/html/gv.html)

Du point de vue effectif, le personnel enseignant au primaire a connu une progression remarquable grâce à une poursuite soutenue du processus de recrutement. En effet, depuis 2001, le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement a recruté et formé 1673 enseignants du primaire au cours de la période 2001-2007. Par ailleurs, un recrutement de 2 421 enseignants a été effectif contre un objectif de 1 500 enseignants par an.

#### **4.1.5. Amélioration de l'accès à la santé**

Dans le secteur de la santé, deux déclencheurs sont ciblés à savoir : (i) le taux de consultations prénatales et le taux de vaccination anti-rougeole. L'actualisation des données sur ces deux déclencheurs par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers une vaste opération de collecte de données pour les années 2009, 2010 et 2011 a permis d'avoir une idée précise sur leur évolution.

Il est important de signaler que le retard accusé dans la publication des annuaires statistiques de la santé est dû en partie aux difficultés financières que le pays a connues au cours de la période de transition.

#### **-Amélioration du taux de consultation prénatale**

*L'objectif est l'amélioration du pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'au moins une (1) consultation prénatale de 70% en 2000 à 80% en 2001 et à 85% en 2002.*

Les taux de consultation prénatale durant les années 2008, 2009, 2010 et 2011 sont respectivement: 85,69%, 87,24%, 89,77% et 90,06% contre un objectif visé de 90% en 2011. L'écart de 0,06% visé est le résultat des efforts appréciables fournis par le Gouvernement.

#### **- Amélioration de la couverture vaccinale des enfants de moins d'un an.**

*Pour ce déclencheur, l'objectif visé est l'accroissement du taux de vaccination des enfants de moins de 1 an, (DTC3: diphtérie, tétanos, coqueluche) de 45% en 2000 à 50% en 2001, et à 55% en 2002.*

Les taux de couverture vaccinale anti-rougeole (DTC3) pour les années 2008, 2009, 2010 et 2011 sont: 89,45%, 89,60%, 87% et 95% respectivement.

## **TROISIEME PARTIE: Perspectives pour 2012**

En dépit des progrès réalisés en 2011, des défis importants restent à relever dans les années à venir. L'inflation, bien que stabilisée en 2011, reste un sujet de préoccupation et le principal défi macroéconomique à court terme. Par ailleurs, le poids très élevé de la dette publique extérieure et la faiblesse des infrastructures, notamment dans les secteurs de l'électricité, de l'eau, des transports et des télécommunications, constituent de lourds handicaps pour la relance de la croissance. Les réformes structurelles devront notamment préparer l'économie aux investissements massifs attendus dans le secteur minier au cours des prochaines années.

### **1. Dans le domaine de la gouvernance et du renforcement des capacités institutionnelles et humaines**

Les mesures viseront à :

- ✓ Poursuivre la réforme de la justice en mettant en œuvre les recommandations issues des Etats généraux du secteur ;
- ✓ Organiser de manière transparente et crédible les élections législatives, communales et communautaires ;
- ✓ Renforcer les capacités de tous les acteurs concernés par la SRP notamment celles de la Société Civile ;
- ✓ Poursuivre la réforme des Forces de Défense et de Sécurité avec l'appui des partenaires ;
- ✓ Poursuivre les réformes minières notamment la négociation des conventions minières dans un esprit de partenariat dans le but d'assurer la bonne gouvernance et d'améliorer la capacité de l'économie à gérer le boom minier ;
- ✓ Mener une réforme profonde du secteur de l'énergie pour accroître l'offre d'énergie électrique, tout en renforçant la gestion technique de l'EDG ;
- ✓ Mener des études sectorielles en vue de réorganiser les entreprises publiques y compris dans les secteurs des transports et des télécommunications ;
- ✓ Mettre en place un programme d'investissement public à moyen terme en cohérence avec le DSRP ;
- ✓ Poursuivre l'assainissement de l'environnement des affaires à travers le renforcement du système judiciaire et du cadre juridique et institutionnel du secteur privé ;
- ✓ Poursuivre la mise en œuvre du programme de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration (PREMA) à travers l'amélioration des procédures, la généralisation de l'informatisation, et le renforcement des capacités, ainsi que la féminisation et le rajeunissement de l'effectif de la Fonction Publique;
- ✓ Actualiser les politiques sectorielles existantes ;
- ✓ Poursuivre la sensibilisation pour la consolidation de la paix; et
- ✓ Conduire les réformes nécessaires à la promotion du secteur privé ;
- ✓ Mettre en place un programme de formation continue pour les magistrats et auxiliaires de justice et aider à renforcer les capacités de l'ordre des avocats, des notaires, des huissiers de justice et des commissaires-priseurs pour une meilleure exécution des décisions de justice.

## **2. Dans le domaine de la croissance économique et création d'opportunité d'emplois**

Le Gouvernement entend adopter et mettre en œuvre un programme économique et financier couvrant la période 2012–14, pour :

- ✓ Consolider les résultats réalisés en 2011 dans le cadre du programme de référence, relancer la croissance et réduire la pauvreté. Ce programme vise à réduire l'inflation et à jeter les bases d'une croissance accélérée et diversifiée. Il sera en cohérence avec le DSRP (2011–2012) et le plan quinquennal 2011–2015;
- ✓ Consolider la stabilité macroéconomique ;
- ✓ Mobiliser le potentiel agricole, hydro-énergétique et minier du pays ;
- ✓ Accroître la compétitivité de l'économie en améliorant les infrastructures économiques ;
- ✓ Renforcer l'assistance technique et financière permettant d'alléger le poids de la dette extérieure dans le cadre de l'Initiative PPTE ;
- ✓ Renforcer la coordination de la politique économique et financière
- ✓ Maintenir la viabilité de la dette aussi bien avant et qu'après le point d'achèvement ;
- ✓ Orienter les ressources publiques exceptionnelles obtenues vers le financement des infrastructures économiques en utilisant une planification sur le moyen terme ;
- ✓ Poursuivre la politique monétaire restrictive en vue de résorber les excédents de liquidité et réduire l'inflation ;
- ✓ Poursuivre une politique active du taux de change permettant de limiter les fluctuations erratiques ;
- ✓ Veiller à ce que les investissements miniers n'entraînent pas une forte détérioration du taux de change et par ricochet la compétitivité de l'économie ;
- ✓ Réorganiser les filières agricoles et renforcer les aménagements agricoles en vue d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- ✓ Assainir et renforcer la gestion du secteur de l'eau ;
- ✓ Continuer à réorienter les dépenses publiques en cohérence avec le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA);
- ✓ Ajuster graduellement le système actuel de facilitation de l'accès aux intrants agricoles pour assurer une compétitivité effective du secteur et optimiser l'utilisation des subventions budgétaires ;

## **3. Dans le domaine de l'amélioration de l'accès des populations à des services sociaux de qualité**

- ✓ Mettre en œuvre le Projet "Filets Sociaux Productifs" en vue d'assurer une protection sociale des populations notamment les plus démunies ;
- ✓ Poursuivre les mesures visant la gratuité de la césarienne dans les structures de santé ;
- ✓ Poursuivre les réformes engagées dans le secteur de l'éducation en vue d'une meilleure qualification de l'enseignement ; et
- ✓ Poursuivre la promotion immobilière et la construction.



#### **4. Dans le cadre de l'amélioration du système de suivi de la stratégie**

Il s'agira de :

- ✓ Améliorer la base des données sur la pauvreté ;
- ✓ Développer les statistiques administratives et assurer le financement des enquêtes sur la pauvreté à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) ;
- ✓ Renforcer les capacités du SP-SRP ainsi que celles des Cellules Techniques Régionales de Suivi et d'Évaluation ;
- ✓ Réviser les stratégies régionales de réduction de la pauvreté ;
- ✓ Préparer un DSRP3 en cohérence avec le plan quinquennal et la vision prospective 2035.

Tableau 2. Suivi des Déclencheurs de l'iPPTE

Déclencheurs	Réalizations	Années		Cibles	Commentaires
		2010	2012		
<b>I. PREPARATION, ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE SATISFAISANTE DU DSRP</b>	Le DSRP II prolongé DSRP (2011-2012) a été élaboré	nc	nc	nc	Le rapport de mise en œuvre du premier semestre de 2011 a été élaboré et transmis ainsi que le rapport annuel.
	Un rapport à mi-parcours	nc	nc	nc	
	Rapport annuel de mise en œuvre a été élaboré	nc	nc	nc	
<b>II. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES SUR LA PAUVRETE</b>	Mise à jour des données sur la pauvreté	nc	nc	nc	Le Rapport provisoire sera disponible le 25 mai 2012 et la validation du rapport en juin 2012
<b>III. STABILITE MACROECONOMIQUE</b>	Déficit budgétaire hors don	14,50%	3,90%	5,90%	La Guinée a mis en œuvre le Programme de Référence et les bonnes performances macro-économiques enregistrées ont permis de bénéficier en 2012 du Programme Formel à moyen terme appuyé par la FEC.
	Inflation	20,8	19%	17,10%	
<b>IV. GOUVERNANCE ET ANTI-CORRUPTION</b>	Les rapports d'activités de l'ANLC pour les années 2007-2011 ont été publiés sur le site Web du SP/SRP et celui de l'INS	nc	nc	nc	La Guinée a réalisé l'audit des marchés publics enregistrés au cours de la transition politique de décembre 2008 à décembre 2010, transition caractérisée par des dérapages économi-
	Rapport final audits des grands marchés pour la période de 2002-2004	nc	nc	nc	
	Rapport final audits trimestriels pour les marchés de 2007	nc	nc	nc	

	Rapport synthèse audits trimestriels (T4 de 2008 et T1 et T2 de 2009) transmis à la Banque en aout 2011	nc	nc	nc	ques considérables. Suite à cet audit, Le Gouvernement a décidé le gel provisoire de tous les marchés conclus au cours de la période. Par ailleurs, en août 2011, la Commission de supervision de l'audit trimestriel a publié un rapport portant sur un audit de 30 marchés
	Rapport synthèse des audits trimestriels de 2009 (T3 et T4)	nc	nc	nc	
<b>V. SANTE ET EDUCATION</b>	CPN	89,77%	90,06%	90,00%	Tous ces déclencheurs sont atteints
	DTC 3	87,00%	95,00%		
	TBS	78,00%	80,00%	80,00%	
	Parité Filles/garçons au primaire	82,00%	83,00%	83,00%	
	Nombre d'enseignants recrutés au primaire	1 673	1 673	1 500	En moyenne, depuis 2001 1.673 enseignants ont été formés et recrutés

Tableau 3. Matrice des résultats de mise en œuvre DSRP

Indicateurs de résultats MT avec données de référence et cibles)	Indicateurs de résultats à CT	Objectif 2011	Résultats 2011	Ecart
Diminution du taux de pauvreté de 58% en 2010 à 56% en 2012	Augmenter la part des 20% les plus pauvres dans la consommation totale de 7,8 en 2007 à 10 en 2012	8,2%	nd	
<b>Axe I : Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines</b>				
Augmentation du taux des marchés publics audités	% des marchés publics de plus de 100 millions de GNF audités et publiés trimestriellement	40%	nd	
Réduction du taux de corruption	Publication du rapport annuel sur les activités de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption	Oui	Oui	
	Loi anti-corruption élaborée	Oui	Oui	
Amélioration de la gouvernance politique et démocratique	Elections législatives et Communales et communautaires organisées	Oui	Non	
	Réforme des Forces de Défense et de Sécurité	Oui	Oui	
<b>Axe II : Accélération de la croissance et création d'opportunités d'emplois pour tous</b>				
Augmentation du taux de croissance du PIB par tête d'habitant de - 1,3% en 2010 à 2,2 % en 2012	Taux d'inflation en glissement annuel	17,1%	21,1%	-4%
	Avoirs extérieurs bruts en mois d'importation de biens et services	1.7	5	4,3
	Solde dons exclus base engagement en % PIB	-5.1%		
	Encours de la dette en % du PIB	64,8%	64,1%	- 0,7%
Augmentation de la croissance agricole de 4,1 en 2011 et 5,7 en 2012	Taux de croissance du secteur de l'agriculture	4,1%	5%	+0,9%
Augmentation significative du cheptel, de production lait et d'œufs	Taux de croissance du secteur élevage	3,9%	3,9%	0%
Augmentation de l'approvisionnement en protéines animales et mobilisation de recettes	Taux de croissance de la pêche	4,5%	4,5%	0%
Augmenter le taux de croissance du secteur minier de 1,1% en 2010 à 1,8 % en 2011 et 4,6% en 2012	Taux de croissance du secteur minier	1,8%	4,3%	2,5%
Augmenter la valeur ajoutée du secteur manufacturier de 1.2 % en 2010 à 4,4 % en 2011	Nombre de jours pour enregistrer une entreprise (jours)	15	10	5
	Taux de croissance du secteur manufacturier	4,4 %	4,4%	0%

Augmenter le taux de croissance du secteur de l'énergie de 1,2 % en 2010 à 6,2 % en 2011 et 7,4% en 2012	Taux de croissance du secteur de l'énergie	6,2 %	- 4,5%	- 10,7%
<b>Axe III : Amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité</b>				
Augmentation du taux d'achèvement au primaire de 58% en 2009 à 72 % en 2013, parité filles/garçons et le nombre d'enseignants au primaire	Taux brut de scolarisation au primaire	80%	90,06%	10,06%
	Parité fille-garçon au primaire	0.83%	0,84%	0,01%
	Augmenter le nombre d'enseignants au primaire	2 388	2 421	33
	Taux d'achèvement au primaire	61,78%	58,09%	- 3,69%
Augmentation du taux d'alphabétisation des adultes de 35.8 % en 2008 à 44 % en 2014	Nombre d'adultes alphabétisés	7 885		
Réduction de la mortalité des enfants de moins de 1 an de 98 pour 1000 en 2005 à 50 pour 1000 en 2015	Taux de couverture vaccinale au DTC3	82%	83,57%	1,57%
Réduction de la mortalité maternelle de 980 pour 100 000 naissances vivantes à 220 pour 100 000 naissances vivantes de 2003 à 2015	Taux de consultations prénatales	89,77%	90,06%	0,29%
	Pourcentage des accouchements assistés par un personnel qualifié	48,2 %		
Maintenir la séroprévalence au VIH/SIDA inférieure à 1,5% en 2015	% femmes enceintes dépistées pour le VIH/SIDA	1,3%	nd	nd
Réduire de 40% la mortalité spécifique du paludisme de 2005 à 2015	Taux d'utilisation des moustiquaires imprégnés	10%	nd	nd
Réduire de 50% la mortalité spécifique de la tuberculose de 2003 à 2015	Taux de dépistage de la tuberculose	66%	nd	nd
Réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans de 26% en 2005 à 13% en 2015	Pourcentage des enfants souffrant de malnutrition chronique	37%	nd	nd
	Pourcentage des enfants souffrant de malnutrition chronique sévère	18%	nd	nd
Augmenter la proportion de personnes ayant accès à l'eau potable de 67.1 %.en 2010 à ... en 2015	Taux de desserte en eau potable (en zone urbaine et rurale)	46%	nd	nd
Augmentation de la proportion des ménages ayant accès à une évacuation salubre des eaux usées de 1,1 %.en 2007 à 10% en 2015	Taux d'assainissement des ménages	3%	nd	nd
Augmentation du taux de couverture de la protection sociale de 3% en 2010 à 50% en 2015	Taux de couverture de la protection sociale	5%	nd	nd

N.B. nc = non concerné, c'est-à-dire, il n'y a pas d'objectifs quantitatifs pour l'indicateur  
nd = non disponible, la valeur pour 2011 n'est pas disponible présentement, en effet certains indicateurs sont fournis par les enquêtes qui sont parfois quinquennales

Tableau 4. Synthèse de l'évolution des taux de la première CPN et de DTC 3

Année	Taux de CPN(%)	Taux de DTC 3 (%)	Nombres de districts	Nombre des rapports	Nombre de rapports attendus	Nombre de rapports utilisés	Observations
2008	85,69	89,45	38	12	456	448	8 rapports manquants
2009	87,34	89,60	38	12	456	456	tous les rapports sont entièrement saisis
2010	89,77	87	38	12	456	456	tous les rapports sont entièrement saisis
2011	90,06	95	38	12	456	314	Ces taux représentent les estimations en fin septembre (au moins 28 rapports qui ne sont pas encore saisis). D'ici en fin d'année 2011, nos estimations suggèrent que le taux de première CPN dépassera le 92%.

**Source :** Bureau de Stratégie et du Développement (BSD), Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP)